

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT

ENSM. Pôle Universitaire de KOLÉA



**Étude technico-économique des projets d'investissement au sein
d'une banque (cas BADR)**

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Master en management des
organisations

Élaboré par :

Millane Saliha Thanina

Encadré par :

Dr. MHEDDEB Nabil

Année 2020/2021

Résumé

L'objectif principal de cette étude est de décrypter le mode opératoire utilisé par la banque. Notre recherche s'appuie sur la notion étude technico-économique, le crédit d'investissement, les risques. Un cas pratique à été retenu au sein de la banque d'agriculture et développement rurale BADR. Notre étude s'est effectuée au prés duservice crédit.

Après analyse des résultats obtenus, nous avons proposé des recommandations essentielles telles que : concentrer leurs efforts à la mise en place du réseau spécialisé a fin d'éviter les fraudes et adapter les formes de crédit aux besoins des entreprises

Mots clés : étude technico-économique, investissement, crédit, rentabilité, solvabilité, projet, analyse financière.

ABSTARCT

The main objective of This study is to explain the operating mode used by the bank. Our research is based on the concept of technical-economic study, investment credit, risks.

A practical case has been selected within the bank of agriculture and rural development BADR where our study was carried out at the credit department.

After analyzing the results obtained, we proposed essential recommendations such as: to concentrate the efforts to the installation of the specialized of a new network, has end to avoid the fraud and to adapt the forms of credit to the needs for the companies

Key words: technical-economic study, investment, credit, profitability, solvency, project, financial analysis.

الملخص

الهدف الرئيسي من هذه الدراسة هو إلقاء الضوء على سيرورة التشغيل المستعملة لدى البنك . يعتمد بحثنا على فكرة الدراسة التقنية الاقتصادية ، الائتمان الاستثماري، والمخاطر. تم القيام بدراسة حالة على مستوى بنك التنمية الفلاحية والريفية BADR، وقد أجريت دراستنا في داخل مصلحة الائتمان.

بعد تحليل النتائج التي تم الحصول عليها، اقترحنا توصيات أساسية مثل: تركيز جهودهم على إنشاء شبكة متخصصة، من أجل تجنب الاحتيال وتكييف أشكال الائتمان مع احتياجات الأعمال.

الكلمات المفتاحية: دراسة تقنية اقتصادية ، استثمار ، ائتمان ، ربحية ، ملاءة ، مشروع ، تحليل مالي.

Remerciements :

Tout d'abord, je tiens à remercier le bon Dieu, le tout puissant, de m'avoir donné le courage et la volonté afin de mener à bien ce travail.

Je tiens à remercier **Dr.MHEDDAB** d'avoir accepté de m'encadrer, Pour son aide précieuse et sa disponibilité tout au long de cette recherche.

Notre attention se portera aussi plus particulièrement sur Mr.OUALI le directeur et le chef de service Mme chaoui de la banque BADR agence principale de Bejaia et notre encadrant externe, Mme.RABEHI Sabrina Une femme qui m'a encadré, orienté et conseillé et pour son soutien indéfectible tout au long du stage et sans oublier l'aide des autres cadre de la banque Mr.MOKRANI, Mr.TANBOUKTI, Mme.KHETEL, Mme.CHERIKH qui mon beaucoup appris, mon donner l'opportunité d'effectuer ce stage dans les meilleures conditions et qui mon fortement impressionnées par leurs grandes expérience et leurs concrète contribution au bon déroulement de ce travail.et aussi qui n'ont épargné ni temps ni effort pour m'aider et pour répondre à mes questions.

Nous devons chaque bribe de notre connaissance à nos enseignants à l'ENSM qui ont si bien mené leur noble quête d'enseigner les bases du Management des Organisations. Nous les remercions non seulement pour le savoir qu'ils nous ont transmis, mais aussi pour la fierté et l'ambition que leurs personnes nous aspirent.

Mes remerciements vont aussi à ma famille en particulier mes chers parents, et qui m'ont toujours encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire à ma sœur Kenza et ma meilleure amis B.Warda aussi à mes chers amis pour leurs soutiens.

Je remercie également les membres du jury qui me front l'honneur en acceptant d'évaluer ce travail. Et toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au bon déroulement de ce travail, qu'elles voient en ces mots l'expression de notre gratitude pour leur présence, pour leur dévouement et pour l'aide inestimable qu'elles nous ont apportées tout au long de ce parcours. Un petit bout de chemin certes, mais un grand enrichissement.

Enfin, toute ma gratitude et sympathie s'adressent à mes Parents.

Table des matières

Sommaire

Résumé	2
Remerciements	3
Table des matières	4
Liste des tableaux	7
Liste des figures	8
Liste des abréviations	9
Introduction générale	12
Chapitre 01 : la revue de littérature et cadre conceptuel	15
Section 01 : Revue de littérature	15
Étude technico-économique	15
Le crédit bancaire et investissement	17
2 Section 02 : Analyse et Étude Technico-économique du projet	19
Présentation du projet	20
L'objet de l'investissement.....	20
L'implantation (localisation) du projet:.....	20
Dimension de l'état d'avancement des travaux	20
L'impact du projet:	20
Le mode de réalisation du projet:.....	21
L'étude économique du projet	21
Le produit:.....	21
Le marché:.....	21
L'étude technique	22
Le procédé technologique:.....	22
Capacité de production et effectif nécessaire:.....	22
Cout et planning de réalisation de l'investissement:	22
Étude financière du projet	24
Analyse des besoins et ressources de l'entreprise	24
Analyse des documents comptables	25
Les outils d'évaluation	29
3 Section 03 : Généralités sur les crédits et les crédits d'investissement	37
Définition du crédit	37
Les différents types de crédit	39
Les crédits d'investissement	43
Les crédits à moyen terme	43

Les crédits à long terme	43
Crédit d'investissement	44
Les risques de crédit d'investissement et les garanties.....	47
Les règles prudentielles et les garanties	51
Les garanties.....	52
Chapitre 02 : Cadre méthodologique et contexte organisationnel	57
1 Section 01 : choix méthodologique d'Interprétativisme	57
Recueil de données	58
Outils de collecte de données	59
Le dossier de crédit.....	59
Analyse de données.....	59
2 Section 2 : Présentation de l'organisme d'accueil	59
Historique de la BADR	59
Objectifs et étapes d'évolution de la BADR.....	60
Les objectifs de la BADR.....	60
Les étapes d'évolutions de la BADR	60
Rôle et missions de la BADR	62
Le rôle économique de la BADR	62
Les missions de la BADR.....	62
L'agence locale d'exploitation BADR-BEJAIA 357.....	63
Présentation de l'agence d'accueil BADR 357 Bejaia	63
Organisation du service crédit d'investissement au sein de l'agence d'accueil agence 357	65
3 Section 3 : le déroulement de la procédure interne liée a l'octroi de crédit d'investissement.....	65
Le rôle des pouvoirs d'engagements des différentes structures dans la BADR.....	65
Le système d'information ORACLE FLEXCUBE UNIVERSAL BANKING.....	66
L'étude d'un dossier de demande de financement de projet d'investissement.....	67
Procédure à suivre pour l'octroi de crédit d'investissement par la BADR.....	67
Constitution du dossier de crédit d'investissement.....	68
Étude du dossier de crédit d'investissement	69
L'analyse de l'état de solvabilité.....	70
L'analyse et la vérification du contenu de garanties proposées par le client.....	70
La prise de décision.....	70
Chapitre 03 : analyse et discussion des résultats	72
1 Section 01: Étude technico-économique d'un dossier de crédit.....	72
Le projet d'investissement du client Mr.X.....	72
Crédit d'investissement pour l'entreprise spécialisée dans GTPH-travaux bâtiments en tout corps d'état.....	72
Présentation du projet.....	73

Étude de la viabilité du projet	75
Étude de marché	75
Étude technique	78
Étude financière	81
2 Section 02 : Ratios de détermination de la rentabilité du projet	83
La valeur actuelle nette(VAN)	83
L'indice de profitabilité (IP) ou de rentabilité.....	83
Le délai de récupération (DR).....	83
Calcul du WACC, de la VAN, TRI	85
Calcul de TRI	86
Analyse de la situation financière de l'entreprise	87
Présentation des bilans financiers condensés	87
Analyse des équilibres financiers	91
3 Section 03 : Analyse de la solvabilité et de sensibilité	94
Étude de solvabilité.....	94
Calcul de la capacité d'auto financement	94
Les ratios de structure financière, de gestion et de rentabilité	96
Les ratios de structure, de liquidité et de solvabilité	97
Ratios de gestion	97
Ratios de rentabilité.....	98
Étude de sensibilité	100
Analyse prévisionnel.....	100
Rapport du comité du crédit	102
Conclusion générale	106
4 Bibliographie	108
5 Annexes.....	110

Liste des tableaux

Tableau 1:Un tableau récapitulatif des différentes rubriques de l'investissement.....	23
Tableau 2: La structure du bilan comptable	26
Tableau 3:la structure du bilan financier	28
Tableau 4 : Composition du front office et back office.....	63
Tableau 5 : manuel général des procédures de crédit.....	66
Tableau 6 : Présentation de l'entreprise	73
Tableau 7 : tableau représentatif de l'analyse SWOT	77
Tableau 8 : Structure de financement du projet	82
Tableau 9 : présentation du projet d'extension	82
Tableau 10 : Cash flow actualisés et cumulés	84
Tableau 11 : calcul du cout moyen des capitaux	86
Tableau 12 : VAN, TRI, DR.....	86
Tableau 13: Bilan financier condensé du 1er exercice.....	87
Tableau 14 : Bilan financier condensé du 2ème exercice.....	87
Tableau 15 : Bilan financier condensé du 3ème exercice.....	88
Tableau 16 : Bilan financier condensé du 4ème exercice.....	88
Tableau 17 : Bilan financier condensé du 5ème exercice.....	89
Tableau 18 : fonds de roulement.....	92
Tableau 19 : Besoin en fonds de roulement.....	92
Tableau 20 : Trésorerie nette	93
Tableau 21 : calcul de la CAF	94
Tableau 22 : plan d'investissement et de financement	95
Tableau 23 : Ratios de structure, de liquidité et de solvabilité	97
Tableau 24 : Ratios de gestion.....	98
Tableau 25 : Ratios de rentabilité	98
Tableau 26 : tableau des flux de trésorerie prévisionnel	100
Tableau 27 : analyse de sensibilité.....	101
Tableau 28: résumé des conditions du crédit.....	103

Liste des figures

Figure 1: Les crédits d'exploitations.....	40
Figure 2 : Organigramme de l'agence principale BADR N°357	64
Figure 3: interprétation graphique des bilans condensés.....	90
Figure 4 : Représentation graphique des agrégats de l'entreprise.....	96

Liste des abréviations

ANGEM : Agence Nationale de Gestion de Micro crédit

BADR : Banque d'Agriculture et Développement Rurale

BDC : Bon De Caisse

BFR : Besoin de Fond de Roulement

B.N.A : Banque National Algérienne

CAF : Capacité d'Auto Financement

CLT : Crédit à Long Terme

CMT : Crédit à Moyen Terme

CNAC : Caisse nationale d'assurance chômage

DAT : Dépôt à Terme

DFAAPA : Direction de Financement des Activités Agricoles, Pêche et Aquaculture

DFGE : Direction de Financement de Grandes Entreprises

DFPME : Direction de Financement des Petites et Moyens Entreprises

DCT : Dette Court Terme

DLMT : Dette Long et Moyen Terme

DR : Délais de Récupération

EGTPH : Entreprise de grands travaux publics et hydrauliques

ETB : Entreprise des Travaux Bâtiments

FNRDA : le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole

FNSEJ : Fonds National de Soutien à l'Emploi des Jeunes

FR : Fond de Roulement

FRN : Fond de Roulement Net

IFRS : International Financial Reporting Standards

IP : Indice de Profitabilité

PCN : Plan Comptable National

PME : Petites à Moyens Entreprises

SIG : Solde Intermédiaire de Gestion

SYBU : Système informatique utilisé par la BADR

TCE : Taux de Croissance Économique

TRI : Taux de Rendement Interne

TN : Trésorerie Nette

VAN : Valeur Actuelle Nette

VD : Valeurs Disponible

VE : Valeurs d'Exploitation

VI : Valeurs Immobilisées

VR : Valeurs Réalisables

Introduction générale

Introduction générale

Le fonctionnement de la vie économique repose sur la circulation des flux réels (production, consommation, investissement,...), et de leur contrepartie les flux financiers (règlements, prêts, ...).

Les différents agents économiques éprouvent des besoins de financement de différentes natures pour pouvoir accomplir leurs fonctions de production, de commercialisation, et de consommation. Ces besoins de financement et l'offre des capitaux qui permettent de les satisfaire se rencontrent sur des marchés, à savoir le marché monétaire, et celui du crédit. Sur ces derniers les banques interviennent et jouent le rôle d'intermédiaires financiers.

Dans le processus de développement, quelle que soit l'activité dans laquelle elle est engagée (agriculture, industrie ou service), l'entreprise s'efforce de maximiser ses profits, investir dans de nouvelles idées et de nouvelles installations, qui favoriseront la croissance économique du pays et la prospérité de la population, d'où l'importance des décisions d'investissement. Le financement de ces investissements se fait en majeure partie en ayant recours au crédit bancaire. Dans ce cadre, l'investissement est la dépense courante de l'entreprise pour débloquer des fonds à un effet à long terme positif et rentable. Bien avant l'octroi du crédit, les institutions financières doivent faire une étude sur le projet, et pour se faire la demande de crédit d'investissement doit être accompagnée d'une étude technico-économique qui est généralement élaborée par des bureaux d'étude spécialisés. Elle doit traiter de la faisabilité du projet en le présentant sous tous ses angles.

Les éléments qui doivent être repris dans cette étude sont: une présentation détaillée du projet, une étude technico-économique, une description technique du projet, le schéma de financement et une analyse de la rentabilité. Ainsi le souci du banquier est de s'assurer de la fiabilité des informations fournies.

Dans cette optique, nous allons présenter dans notre mémoire le deuxième point, à savoir l'étude technico-économique. Dans un premier chapitre nous allons aborder la revue de littérature par la quelle aura lieu le cadre méthodologique qui comprend l'étude technico-économique, selon leurs objets et destinations et ce, à travers la troisième section consacrés respectivement aux crédits et l'investissement.

La deuxième partie, Afin de mettre en application ce que nous aurions développé au cours de la première partie, juste après le choix méthodologique de notre recherche, notre passage au niveau d'une agence bancaire de notre banque d'accueil nous a permis de développer la troisième partie de notre travail.

Quant à elle, aura pour but la mise en évidence des techniques de l'analyse crédit, des critères de prise de décision par le banquier, de la mise en place des concours bancaires ainsi que du suivi, du recouvrement et de la gestion des éventuels contentieux. Ainsi, dans le but d'explicitier ce long processus, nous allons essayer tout au long de ce travail de répondre à l'interrogation suivante :

Quel est le (Modus Opéranole) mode opératoire utilisé par la BADR pour la réalisation d'une étude technico-économique ?

Le développement qui nous permettra de répondre à cette interrogation, a été réalisé au niveau de l'agence 357 Bejaia de la Banque d'Agriculture et Développement Rurale, au terme de 02 mois de stage effectués au sein du service crédit. Au début un bref contact nous a permis de prendre connaissance de l'historique de la BADR et de son agence 357. Ensuite nous nous sommes intéressés à l'organisation du service crédit.

Au terme de ces préliminaires, nous avons essayé de mettre en relief les étapes principales de l'étude technico-économique, ainsi de citer les différents types de crédits qu'offre la banque à sa clientèle. Le développement de cette gamme de crédit, nous a amené par la suite à présenter de manière générale la procédure à suivre dans le cadre du montage et de l'étude d'un dossier de crédit, évoquant notamment les risques de crédit et les garanties et les moyens de prévention.

Cette approche théorique de l'étude d'un dossier de crédit, a été mise en pratique par l'étude de cas déjà traité au niveau de l'agence, nous avons essayé avec l'esprit à la fois critique et complémentaire de mettre, dans un premier temps, connaissance acquise durant tout notre cursus sur le terrain, pour ensuite, confronter nos décisions à celles de l'agence et justifier les éventuelles divergences

Chapitre 01 :
La revue de littérature et
cadre conceptuel

Chapitre 01 : la revue de littérature et cadre conceptuel

Dans se premier chapitre nous aborderons d'une part la revue de littérature de notre sujet, en mettant en avant l'étude technico-économique et l'investissement, d'une autre part nous aborderons un cadre conceptuel rassemblant les concepts utilisés au court de l'étude.

Section 01 : Revue de littérature

Les entreprises dès leurs créations pensent à agrandir et réaliser des bénéfiques, l'investissement est primordiale dans les entreprises, et pour bien investir et évité les risques, il faudra en premier lieu faire une étude technico-économique, c'est la première démarche dans la réalisation d'un nouveau projet.

Pour cela nous allons consacrer cette section pour l'ensemble des travaux qui ont été publié sur le thème de l'étude technico-économique des projets d'investissement

Étude technico-économique :

Le thème de l'étude technico-économique des projets d'investissement a fait l'objet de plusieurs débats théoriques très riches, un grand nombre de publications scientifiques analysent cette problématique à travers plusieurs aspects telle que la présentation du projet, étude économique, étude technique, l'étude de rentabilité, étude de sensibilité.

Après voir finis la recherche des articles et la structuration j'ai misé sur les articles qui parlent uniquement de l'étude technico-économique et j'ai résumé chaque article comme suit :

- 1- Dans une étude technico-économique menée au sein de la société autrichienne des ingénieurs frigoristes en 1987, il à été constaté que l'étude à permit de trouver une solution d'optimisation du système technique. (t, 1987)
- 2- Grace à une technico-économique menée par la société Hispano-Suiza, seine (France), des procédés de production 'eau douce, donc grave à l'étude on constate que les gaz d'échappement de la turbine gaz sont le facteur de la quasi-totalité de ses pertes. On remarque que des turbines rustiques (groupe transformant l'énergie de l'eau mécanique puis électrique, l'énergie hydroélectrique, sont plus économique, ont une Durance considérablement et des prix d'entretiens réduit, de l'énergie à bas prix, et le cout de l'eau est quasiment identique aux turbines à gaz. (CHAFFWMTE, 1967)

- 3- Selon la présentation des principaux résultats technico-économique, du programme RENACEB à permet la centralisation nationale des données technico-économiques élevages cunicoles.les résultats 2014 dit que 80% des femelles en production organisées. (COUTELET, 2014)
- 4- Dans cette étude technico économique du système hybride du site d'Adrar on déduit que le système photovoltaïque seul a un impact économique plus favorable par rapport à celui éolien et ce grâce a deux méthodes utilisées: La première est basée sur la moyenne des valeurs mensuelles annuelles dans laquelle la taille des générateurs photovoltaïque et éolien est déterminée à partir des valeurs moyennes mensuelles des contributions de chaque composant. Dans la seconde méthode, la détermination des tailles de ces deux composants du système est basée sur le mois le plus défavorable. (S. Diaf, reçu le 03 Juin 2006 - accepté le 30 Septembre 2006)
- 5- Dans cet ouvrage, l'analyse des résultats technico-économiques des jeunes entreprises ovines pour l'année 2011 ont souligné des pistes de rentabilité ont été précisées pour ce secteur, elles doivent concentrer leurs efforts sur la productivité en effet Les données technico-économiques montrent que le taux de mortalité des agneaux est supérieur au nombre d'agneaux produits par agnelage. Cela diminue la productivité de ces entreprises. (Brassard, 2011)
- 6- Cet article est une analyse technico-économique qui a permis de bien montré la différence dans les détails les plus près a l'aide de la méthodologie, en évaluant la campagne au fils des années : la campagne 2006-2007 est considérée comme une bonne année d'un point de vue agronomique. Les campagnes 2007-2008 et 2009-2010 sont des années moyennes. La campagne 2008-2009 est une très bonne année. Enfin, la campagne 2010-2011 est une très mauvaise année. (Sarra Polleti et Eric Penot, 2011)
- 7- Dans l'Ouest du Burkina Faso, étude technico-économique était de concevoir avec les producteurs des systèmes de cultures associées maïs/légumineuse économiquement performants et techniquement acceptables en réalisant des expérimentations en conditions réelles de culture. on en résulte que). L'association maïs/niébé présente plus d'intérêt économique que l'association maïs/mucuna. (K. Coulibaly, 2012)
- 8- L'objectif de cette étude est d'évaluer l'incidence des lésions pulmonaires sur les performances techniques et économiques d'un échantillon d'élevages de porcs du Grand Ouest de la France. L'étude fait ressortir que l'incidence des maladies

pulmonaires sur les performances techniques des élevages est importante. De nombreux facteurs peuvent influencer les résultats techniques des élevages porcins, comme la conduite d'élevage ou la conduite alimentaire des animaux. (Alexia AUBRY, 2010)

- 9- Il s'agit du projet d'élevage de loup de mer, ou l'analyse technico-économique fait ressortir un diagnostic positif d'une part et plusieurs contraintes par ailleurs, les résultats affichés par l'entreprise marquent une très bonne rentabilité. Cependant, la phase de lancement est très difficile. Elle suppose un engagement ferme de financeurs prêts à accepter une période longue de démarrage. Les résultats économiques indiqués par l'analyse sont globalement très encourageants, et placent l'activité de grossissement parmi les bons risques pour investisseurs et banques. (GREL, 1989)
- 10- Dans cette analyse statistique des coûts de production du lait de polyculture-élevage françaises, L'analyse des résultats de quelques fermes de référence des Réseaux d'élevage de l'Est de la France permet de montrer que des alternatives à la trajectoire dominante existent et peuvent être profitables aux agriculteurs qui les suivent et à l'environnement. Différents stades, de plus en plus économes puis autonomes, parfois recherchés successivement par une même exploitation, sont identifiés. (PERROT CHRISTOPHE, 2012)

Une fois l'étude réalisée elle vous donnera un aperçu du contexte économique dans lequel évoluera ce nouveau projet, ainsi un état de lieu concurrentiel, soit pour acquérir un terrain d'investissement, soit pour les prêts d'investissement et d'exploitation auprès des banques ou bien pour agrément ministériels.

Le crédit bancaire et investissement :

- 1- s'articule dans cet article une comparaison entre les modes d'analyse et de prise d'une décision risquée dans le cadre d'octroi de crédit de deux banques françaises implantées en Bulgarie. Nos résultats confirment l'hypothèse de « cross-vergence » internationale des modes d'octroi de crédit. Si certaines pratiques occidentales managériales et de traitement du risque semblent aisément transférables d'un pays à un autre, il s'avère que des différences socioculturelles subsistent et impactent le comportement des acteurs locaux (Stela Raytcheva, 2013)
- 2- Dans le cadre de cet article il propose une méthode plus adéquate pour l'analyse des données financières, notamment celle des banques. On déduit que la méthode

des données panel donne des résultats robustes, mais par conséquent elle se limite à l'analyse de chaque pays ou de chaque groupe de pays qui se rassemblent autour des spécificités communes. la nouvelle méthode, est d'un avantage qui est à deux étapes, la fiabilité des résultats et utilisation des constatations et des analyses des rapports annuels des banques dans la discussion des résultats économétriques. (Bouheni, 2016)

- 3- Cette recherche présente un double intérêt. Sur le plan théorique, elle permettrait d'opérationnaliser les normes de Macneil dans un contexte non encore étudié, à notre connaissance, par les chercheurs à savoir le contexte B to C, et par conséquent d'étudier les différents liens de ces normes avec des concepts clés en marketing tels que la valeur client, la fidélité, la satisfaction, etc. En effet, en constituant une grille complète d'analyse et d'évaluation de la relation, les normes de Macneil permettraient de mieux appréhender ces concepts, sur le plan managérial, l'opérationnalisation de ces normes fournirait aux praticiens un outil de mesure leur permettant de mieux gérer la relation d'échange avec les clients particuliers.. (Najoua Elommal, 2016)
- 4- Rapport annuel de la Commission bancaire pour l'année 2005 présente la situation du système bancaire et financier français au travers de l'étude de l'activité et des résultats des établissements de crédit et des entreprises d'investissement qui lui sont assujettis. Se rapport comprend deux thématiques dans la première est celle, des conséquences du passage aux normes IFRS dans les groupes bancaires français, et celle du gouvernement d'entreprise et établissements de crédits et entreprises d'investissements. On conclut que les établissements de crédit français ont affiché une progression marquée de leur activité et de leurs résultats, en liaison avec la poursuite d'une croissance économique internationale soutenue et de la bonne tenue des marchés financiers, le provisionnement du risque de crédit a globalement diminué, au total, la rentabilité finale s'est sensiblement accrue, mais une légère dégradation de la structure financière est à remarquer.. (GOUTEROUX, 2006)
- 5- Dans le rationnement de crédit l'entreprise peut se voir refuser un financement bancaire même si elle est prête à payer pour un taux d'intérêt élevé, pour lutter contre se phénomène les banque font appel au garantie des clients ou des investisseurs, un modèle de déséquilibre suggère qu'une part significative de la demande de crédit de trésorerie des PME n'aurait pas été satisfaite par les banques

sur l'année 2001. Ces tensions entre l'offre et la demande de crédit auraient fortement reculé à partir de 2003. La tarification de l'état très élevée en 2004 afin de mieux cibler le dispositif, et limiter tout effet d'aubaine pour les banques.. (Maud AUBIER, 2007)

- 6- Cette communication a pour objet, d'un part, de mettre en évidence les caractéristiques de l'asymétrie d'information et du rationnement du crédit bancaire et, d'autre part, d'analyser les facteurs explicatifs du rationnement du crédit bancaire. (Ngongang, 2015)
- 7- L'objet de cet article consiste à déterminer l'attitude des PME à l'égard des crédits bancaires, cet exercice est traité en analysant la décision de l'entreprise concernée de financer ou non leur investissement par endettement bancaire. On arrive à dire que les PME préfèrent un comportement plutôt relationnel des banques créanciers ou transactionnel vis-à-vis des entreprises en générale, qui sous entend la relation banque-entreprise au Cameroun ou en Afrique centrale en général. (T., 2011)
- 8- Dans cet article, la décision d'investissement occupe une place importante dans la gestion, s'intéresse avant tout à la finance, celui-ci correspond peu aux pratiques et exercer un contrôle qui ne soit pas qu'a priori sur l'ensemble d'un processus complexe. Enfin, ainsi l'investissement comme le processus qui aboutit à une consommation de ressources et qui incorpore un gain potentiel future, un gain pouvant être financier, économique, social, politique, culturel ou symbolique Ainsi l'examen des questions du temps et de la nature de l'investissement rendront possible la maîtrise d'un processus complexe.. (Pezet, 2010)

2 Section 02 : Analyse et Étude Technico-économique du projet

La demande de crédit d'investissement doit être accompagnée d'une étude technico-économique qui est généralement. Cette étude est élaborée par des bureaux d'études ou de comptabilité spécialisés.

Elle permet d'apprécier la viabilité du projet sur tous les plans. L'étude technico-économique est un document qui comprend l'ensemble des éléments se rapportant au projet d'investissement qui sont : La présentation générale du projet ; L'étude économique du projet ; L'étude technique du projet.

Les éléments qui doivent être repris dans cette étude sont les suivants:

- Une présentation détaillée du projet ;
- Une étude économique ;
- Une description technique du projet ;
- Le schéma de financement et une analyse de la rentabilité.
- Le souci du banquier est d'assurer de la fiabilité des informations fournies.

Présentation du projet:

Présentation de l'entreprise : forme juridique, capital social, siège social et la description de son activité, Présentation des associés.

L'objet de l'investissement :

- Il s'agit extension, renouvellement, ou projet de création avec des commentaires sur la capacité de production avant et après la réalisation de l'investissement ;
- La construction envisagée pour des équipements à acquérir ;
- Le mode de financement envisagé.

Outre la moralité du client, l'étude de l'entreprise doit reprendre les éléments suivants :

L'implantation (localisation) du projet:

L'adéquation entre l'activité projetée et le lieu d'implantation du projet, est déterminante pour la décision de la banque, car à titre d'exemple, si le lieu d'implantation n'est pas doté des infrastructures nécessaires à l'acheminement des matières premières et à l'écoulement des produits finis, la réussite du projet est vraiment incertaine.

Dimension de l'état d'avancement des travaux:

Tout retard dans la réalisation des travaux engendre un surcoût et par conséquent, altère la rentabilité du projet, le promoteur doit donc tracer un planning de réalisation qui doit faire apparaître la date d'entrée en exploitation, le plus important est que ce planning soit respecté par le client.

L'impact du projet:

La réalisation du projet aura certainement des impacts multidimensionnels, le banquier doit en vérifier :

- La création des emplois ;
- La substitution aux importations et le développement des exportations ;
- La réalisation de l'intégration économique nationale.

Le mode de réalisation du projet:

Il importe surtout de connaître si le projet s'inscrit dans les secteurs privilégiés par le gouvernement, d'une part, d'autre part la réalisation nécessite telle l'intervention d'opérations économiques internationales.

L'étude économique du projet:

Le volet économique dans l'étude d'un projet est très important, il doit y figurer à la fois des informations sur le produit fabriqué, et sur la possibilité de son écoulement sur le marché.

Cette étude se base sur l'opportunité économique du projet à travers l'étude de l'environnement où il est appelé à évoluer.

Cette étude porte surtout, sur le produit ou la prestation du projet à travers l'étude du marché. Le banquier cherche à trouver des réponses à des questions qu'il se pose :

- Quelle est la taille du marché et quel est son taux de développement ?
- Quelles quantités peut-on envisager de produire et à quel prix ?
- Quelles sont les conditions générales de commercialisation du produit ?
- Quelle sera l'évolution dans le temps des différents facteurs ?

Le processus d'analyse du marché comporte les rubriques suivantes :

- Analyse de la demande passée et présente ;
- Analyse de la demande future ;
- Analyse du choix de l'objectif de production.

Le banquier est attiré aussi, sur la politique commerciale que va suivre l'entreprise, cette politique porte sur la nature du produit, son prix, sa qualité, les modalités de distribution et les éventuelles promotions.

Le produit:

Le banquier doit surtout s'intéresser à la nature du produit fabriqué, ou de la prestation fournie (les possibilités d'écoulement) : de première nécessité ou bien de luxe ? Est ce un produit substituable?...etc.

Le marché:

L'étude du marché doit s'axer sur la clientèle potentielle, le prix ainsi que l'état de la concurrence. Il convient également d'évaluer les besoins présents et futurs des

consommateurs ciblés. En fait, tout se résume à une confrontation de l'offre et de la demande.

L'étude technique:

La partie technique devra renseigner le banquier dans le détail sur les éléments techniques se rapportant au projet :

Le procédé technologique:

Le choix du procédé technologique doit mettre en évidence, dans un premier temps, sa capacité et sa spécificité technique, et dans un second temps, sa valeur et sa capacité de production.

Dans un dernier temps, il faut s'intéresser aux fournisseurs de l'équipement pour vérifier l'existence d'une éventuelle assistance technique ou service après vente.

Capacité de production et effectif nécessaire:

A travers l'étude du marché, le banquier peut se prononcer sur le chiffre d'affaire prévisionnel et sa capacité à permettre de couvrir les charges d'exploitation, et permettre ainsi le remboursement de l'emprunt. Le bon déroulement de l'activité dépend également du nombre et de la qualité de l'effectif.

Coût et planning de réalisation de l'investissement:

Les éléments constitutifs du programme d'investissement doivent figurer dans l'étude fournie par le client ; en particulier, une étude chiffrée sur les terrains, les équipements de production et les constructions.

Concernant la réalisation, les délais avancés par le client doivent être respectés, en particulier, celui nécessaire pour l'entrée en exploitation, car les résultats envisagés dépendent directement du déroulement de la phase de réalisation dans les délais prévus.

REMARQUE : le banquier doit aussi connaître la politique d'approvisionnement en matières premières, pour pouvoir approcher le coût de revient du produit.

La localisation géographique :

Celle-ci peut constituer un élément déterminant pour la réussite du projet. En effet, la localisation influe directement sur les conditions suivantes :

- Les conditions techniques : l'existence des différentes commodités pour la réalisation du projet et pour l'exploitation, tel est le cas de l'extension de réseaux routiers, électricité, eau, le climat...
- Les conditions économiques : concernant la localisation par rapport au marché de produits finis de l'entreprise et les matières premières.

L'approvisionnement :

Les caractéristiques, les prix et surtout la disponibilité des matières premières doivent être déterminés pour faciliter leur acquisition et éviter les ruptures d es stocks.

Le coût de l'investissement :

La description du programme d'investissement doit porter sur l'ensemble des rubriques et doit être détaillée par le réalisé et ce qui reste à réaliser. Un tableau récapitulatif peut présenter en chiffres les différentes rubriques de l'investissement :

Tableau 1:Un tableau récapitulatif des différentes rubriques de l'investissement

Rubriques	Partie en DA	Partie en devise (CV/DA)	Total	Déjà réalisé
-Études et frais préliminaires				
-Terrains				
-Bâtiments				
-Équipements de production				
-Matériel de transport				
-Matériel du bureau				
-Montage et essai de mise en œuvre				
-Formation				
-Intérêts intercalaires				
-Fond de roulement				

de démarrage				
-Autres				
Total				

Planning de réalisation :

Le promoteur doit présenter un plan de réalisation envisagé, dans lequel il indiquera le délai nécessaire pour passer en phase d'exploitation.

En cas d'avis favorable, le banquier et le promoteur veillent à ce que le projet se réalise dans le délai prévu, dans de bonnes conditions car une erreur dans cette phase peut revenir fatale lors de l'exploitation.

Le financement :

Sous cette rubrique, le banquier doit confronter les besoins liés à l'investissement, aux ressources proposées (apport personnel et emprunt sollicité). A cet effet, il ne doit pas accorder plus de 70% du coût total du projet, il ne doit pas non plus omettre de vérifier la réalité des besoins.

Le promoteur doit indiquer la structure de financement qu'il envisage, il indique le montant de ses apports en numéraires et en natures, ainsi que toute autre ressource de financement qu'il envisage.

Étude financière du projet :

Analyse des besoins et ressources de l'entreprise :

Les besoins :

Les besoins comprennent en générale, l'ensemble des investissements et les variations en besoin de fond de roulement.

Le banquier prête une attention particulière aux rubriques suivantes :

- **Les amortissements :**

Il est considéré comme une charge déductible mais non décaissable, par conséquent il doit impérativement servir au renouvellement de l'équipement.

- **L'évolution du besoin de fond de roulement :**

L'augmentation des capacités de production de l'entreprise engendre des besoins d'exploitation, l'entreprise doit prévoir des ressources pour le financement de ces besoins cycliques.

Les ressources :

La première ressource de l'entreprise, lors de la phase de l'exploitation, c'est la capacité d'autofinancement (CAF). Il convient ainsi d'étudier les projections de l'entreprise sur la CAF, parce que c'est celle-ci qui va servir au remboursement du crédit. Pour les besoins cycliques, des crédits d'exploitation peuvent être envisagés comme source même si pour le banquier, la superposition des crédits de trésorerie sur le crédit d'investissement engendre des risques supplémentaires.

Analyse des documents comptables :

Le bilan comptable :

C'est un tableau qui permet l'enregistrement à un moment donné, la situation des biens mis à la disposition de l'entreprise et celle des capitaux qui ont permis l'acquisition des biens, il nous enseigne sur la situation patrimoniale de l'entreprise à un instant donné, il se compose de deux rubriques qui sont l'actif et passif.

L'actif est représenté par les biens procédés par l'entreprise, il se compose de trois classes qui sont :

- Classe 2 « Investissements » : qui représente l'ensemble des biens et des valeurs acquises ou créés par l'entreprise, qui sont des biens durables.
- Classe 3 « Stocks » : qui représentent l'ensemble des biens acquis ou créés par l'entreprise qui sont destinés à être consommés par des besoins de fabrication ou d'exploitation.
- Classe 4 « Créances » : elle contient l'ensemble des droits acquis par l'entreprise à la suite de ses relations avec les tiers.

Le passif est représenté par les capitaux mis à la disposition de l'entreprise. Il se compose de deux classes :

- Classe 1 « Fonds propres » : qui représente les moyens de lancement apportés à la disposition de l'entreprise par les propriétaires.
- Classe 5 « Dettes » : elle contient l'ensemble des obligations contractées par l'entreprise à la suite de ses relations avec les tiers.

Schéma de la structure du bilan comptable 1 :

Tableau 2: La structure du bilan comptable

Actif	VNC	Passif	VNC
2- Investissements	X	1-Fonds propres	X
3- Stocks	X	5- Dettes	X
4- Créances	X		
Total Actif	XX	Total Passif	XX

Source : élaboré à partir du 1 Cour de gestion financière, 3^{ème} année comptabilité, par MASSOUS. 2006-2007.

Présentation de bilan financier :

Le bilan financier est l'un des documents de synthèse que l'entreprise établit. Son analyse intéresse au premier lieu le gestionnaire de l'entreprise, et au seconde lieu les tiers (banque, fournisseurs...).

Cependant, le bilan selon le modèle normalisé du PCN (plan comptable national) ne répond pas aux exigences de l'analyse financière, c'est pour cela qu'il faut procéder à certain redressement pour passer du bilan comptable au bilan financier.

Il peut s'analyse eu deux stades ; structure du passif et structure de l'actif.

Structure du passif (ressources) :

Elle contient trois catégories :

- Les fonds propres : sont les fonds dont l'entreprise dispose à titre permanent ; c'est-à-dire jusqu'à sa liquidation.
- Les dettes à long et à moyen terme (DLMT) : sont les soldes que l'entreprise doit rembourser dans un délai qui est supérieur à une année. Ce sont des dettes exigibles que l'entreprise n'aura pas à honorer dans le cours de l'exercice présent. Elles comprennent :

- Les dettes d'investissement.
- Les emprunte à plus d'un an.
- Les comtes d'associés bloqués.
- Les emprunts obligatoires.
- Les dettes à court terme (DCT) : sont des dettes que l'entreprise doit rembourser dans un délai qui ne dépasse pas une année. Elles sont constituées essentiellement de dettes non- bancaires comme :
 - Les dettes fournisseurs.
 - Les avances reçues des clients.
 - Les emprunts et les dettes envers les associés.

On trouve aussi une autre rubrique qui est les concours bancaires ; qui comprend les différents concours de trésorerie à savoir:

- Les concours bancaires courants.
- Les effets escomptés non-échus.
- Les soldes débiteurs auprès des banques (découverts, facilité de caisse).

Structures de l'actif (Emplois) :

Elle contient quatre catégories :

- Valeurs immobilisées : appelées fixes ou cycliques, elles concernent des biens durables.
- Valeurs d'exploitation : cette catégorie de biens est constamment l'objet de transformation, par conséquent, absorbée dans le cycle de l'exploitation. Elle regroupe les soldes qui sont classés selon le degré de finition dans le cycle de production.
- Valeurs réalisables: elles contiennent des créances en attente d'être converties en liquidité au terme d'échéance de règlement fixé.

Valeurs disponibles: sont les valeurs d'actif les plus liquides détenues par l'entreprise (banque, caisse...). Schéma de la structure du bilan financier en grande masse :

Tableau 3: La structure du bilan financier

Emplois	VF	Ressources	VF
X	– Fondes propres	X	– Valeurs immobilisées
X	– DLMT	X	– Valeurs d'exploitation
X	– DCT	X	– Valeurs réalisables
		X	– Valeurs disponibles
XX	Total Ressources	XX	Total Emplois

Source : élaboré par nos soins à partir du cours de Mr. MHEDDAB du module gestion comptable.

Le tableau des comptes résultats (T CR) :

Le TCR contient un document essentiel pour opérer au titre de l'exercice considéré, la qualité de sa gestion et sa capacité de dégager des excédants ; objectif fondamental de toute entreprise.

Le TCR fait apparaître le résultat d'exploitation d'un exercice donné.

Les compte de résultats sont constitués de :

Comptes d'exploitation qui fait apparaître tout les produits de l'entreprise enregistrer durant l'année. Ainsi que toutes les charges constatées.

En matière de produits, tout les produits hors exploitation, les produits d'exploitation et le chiffre d'affaires qui sont :

- Ventes de marchandises ;
- Produits vendus ;
- Production de l'entreprise pour elle-même ;
- Prestations fournis.
- En matière de charges, les achats et les frais qui comprennent
- Marchandises consommées ;
- Transfère de charges de production ;
- Matières et fournitures consommées ;
- Services ;

- Amortissements et provisions ;
- Impôts et taxes ;
- La valeur ajoutée (VA) : c'est la différence entre le chiffre d'affaires et les charges.

L'impôt sur les bénéfices : est déductible du résultat brut. Les résultats éventuellement déficitaires devront figurer à l'actif du bilan pour la balance.

Les outils d'évaluation :

L'équilibre financier à travers les indicateurs financiers :

- **le fond de roulement (FR) :**

Le FR est un paramètre essentiel dans l'analyse financière de l'entreprise. C'est un indicateur calculé et non fourni par un document comptable, la notion de fonds de roulement répond à une vision d'équilibre financier à long terme. Il faut que le degré d'exigibilité des postes de l'actif soit long terme.

Le FR est la différence entre ces deux éléments (il serait dangereux de financer des valeurs immobilisées par des capitaux qui seraient à rembourser à court terme).

$FR = \text{Capitaux permanents} - \text{Actif immobilisé.}$

- **Le besoin en fond de roulement (BRF) :**

Le BFR est le besoin de ressource à court terme manquant pour financer intégralement les valeurs d'exploitation et les valeurs réalisables. Il se calcule comme suite :

$BFR = \text{Actif Cyclique} - \text{Passif Cyclique.}$

$= (VE + VR) - DCT$

$BFR = VE + VR - DCT$

Cette forme est valable lorsqu'il n'existe pas de concours bancaire de trésorerie. Mais lorsqu'il existe, le BFR se calcule ainsi :

$BFR = (VE+VR) - (DCT+ \text{Concours bancaires}).$

- **La trésorerie nette (TN) :**

La TN est le montant des disponibilités à vue ou facilement mobilisables possédés par l'entreprise de manière à pouvoir ouvrir les difficultés des dettes qui arrivent à échéance. Son importance peut être chiffrée à un moment donné. Mais celle-ci varie tout au long de l'année.

La trésorerie est égale à la différence entre le fond de roulement et le besoin de fond de roulement à un moment donné.

$$TN = FR - BFR$$

L'équilibre financier à travers les ratios :

Le ratio est un rapport raisonnable, significatif de la valeur de deux éléments caractéristiques de la gestion de l'exploitation de l'entreprise.

Nous pouvons donc définir le ratio comme étant un rapport établi entre deux grandeurs (masses caractéristiques) homogènes permettant d'aboutir par un raisonnement dialectique à l'estimation de l'importance d'une valeur par rapport à une autre.

Les ratios s'appliquent à :

Une même grandeur à deux dates différentes (évolution des SIG telle la production) ;

Un sous-ensemble par rapport à une totalité ; deux paramètres financiers liés (la part de la valeur ajoutée allouée à l'État par exemple, ...).

Il existe un grand nombre de ratios. Toute fois, nous aborderons ceux qui du point de vue du banquier sont liés à la fonction financière de l'entreprise et qui peuvent être classés en quatre familles comme suit :

- Ratios de structure financière ;
- Ratios de gestion ;
- Ratios de rentabilité ;
- Ratios d'activité.

Il est nécessaire de signaler qu'un ratio pris de façon isolée ne présente que peu d'intérêt, il doit être complété, renforcé et nuancé par d'autres ratios. C'est cette étude comparative qui permet au banquier d'extraire les renseignements souhaités.

- **Ratios de structure financière :**

Cette première famille de ratios se divise, elle aussi, en trois types de ratios de structures, ratios de solvabilité et ratios de liquidité.

a. Ratios de structure :

$$R1 = \frac{\text{capitaux propres}}{\text{totale passif}}$$

Appelé « ratio de solvabilité » ou « risque liquidatif », il mesure le degré d'implication des associés dans l'entreprise.

Il doit impérativement être égal ou supérieur à 20%. Il est d'autant plus satisfaisant lorsqu'il dépasse les 45%.

$$R2 = \frac{\text{capitaux permanents}}{\text{total passif}}$$

Ce ratio détermine la part des capitaux permanent alloués aux emplois longs.

Il convient qu'il soit toujours supérieur à 1 car le taux de couverture des immobilisations par les ressources stables c'est-à-dire le FRN.

$$R3 = \frac{\text{fonds propres}}{\text{totale passif dettes à moyens et long terme}}$$

L'objectif de ce ratio est de vérifier que la part des ressources de financement à moyen et long terme apportées par les tiers n'est pas excessive au regard des fonds propres nets de l'entreprise. Il est reconnu que les tiers ne doivent pas être plus engagés dans l'entreprise que le sont ses propres propriétaires.

$$R4 = \frac{\text{fonds de roulement}}{\text{valeur d'exploitation} + \text{fonds réalisables}}$$

Ce ratio exprime le degré de couverture des postes circulants non immédiatement liquidés (BFR maximal) par le fonds de roulement

$$R5 = \frac{\text{fond de roulement net}}{\text{besoins en fonds de roulement}}$$

Ce ratio démontre le degré de couverture de BFR par le FRN.

Le FRN doit couvrir une part significative du BFR afin de limiter les dettes à un niveau raisonnable.

Lorsque ce ratio (R5) est supérieur à 100%, il exprime une trésorerie positive.

Ce ratio indique la part du BRF financée par la trésorerie nette lorsque cette dernière est négative.

$$R6 = \frac{\textit{Trésorerie nette}}{\textit{BFR}}$$

Appelé « productivité du capitale », il mesure l'intensité productive de l'outil de production. Toute augmentation de ce ratio indique une dégradation de la trésorerie nette devant être minutieusement analysée.

$$R7 = \frac{\textit{chiffre d'affaires(hors taxes)}}{\textit{actif immobilisé}}$$

b- Ratios d'autonomie financière :

$$R1 = \frac{\textit{dettes à moyen et à long terme}}{\textit{capitaux propres}}$$

Ce ratio permet d'apprécier le niveau de dépendance (autonomie) de l'entreprise vis-à-vis de sa dette à long terme. Il mesure les capacités d'endettement de l'entreprise.

Il peut être calculé de plusieurs manières : fonds propres/fonds permanents ou DLMT/fonds permanents.

La norme veut que les fonds propres soient deux fois plus supérieurs aux DLMT. Il serait donc préférable que ce ratio soit inférieur à 50%.

$$R2 = \frac{\textit{dettes à moyen et long terme}}{\textit{capacité d'autofinancement}}$$

Il mesure le nombre d'années que mettrait la CAF à rembourser ses engagements à moyen et à long terme.

Il est considéré comme satisfaisant tant qu'il ne dépasse pas 3 ans.

c- ratios de liquidité :

La liquidité d'une entreprise détermine son aptitude à faire face à ses obligations à court terme. Ces ratios évaluent la capacité de celle-ci à honorer ses engagements à court terme.

$$R1 = \frac{\text{actif circulant}}{\text{dettes à court terme}}$$

Appelé «ratio de liquidité générale » il illustre les capacités de l'entreprise à transformer en liquide l'actif circulant pour couvrir ses dette à moins d'un an.

Lorsqu'il est supérieur à 1, ce ratio traduit un financement partiel des dettes à court terme par les capitaux permanents.

$$R2 = \frac{VR + VD}{DCT}$$

Il s'agit du ratio de «liquidité réduite » les DCT sont couvert sans avoir recours à la vente des stocks.

$$R3 = \frac{\text{valeurs disponibles}}{DCT}$$

Appelé «ratio de liquidité immédiate » ce ratio renseigne sur les possibilités de couverture des DCT par les valeurs immédiatement liquider sans avoir recours ni aux stocks ni aux créances.

- **d-Ratios de gestion :**

Cette famille de ratios traduit les vitesses de rotation des stocks, des encours clients et des délais fournisseurs.

$$R1 = \frac{\text{stocks}}{\text{chiffre d'affaire}} \times 360 \text{ jours}$$

Le ratio de rotation des stocks mesure la durée de stockage des marchandises et des matières premières dans l'entreprise. Autrement dit, le nombre de jours nécessaires à l'écoulement des stocks de l'entreprise.

$$R2 = \frac{\text{stocks final brut de marchandises}}{\text{achat de matieres premiere}} \times 360 \text{ jours}$$

Le ratio de produits finis mesure la vitesse d'écoulement des produits finis après leur fabrication.

$$R3 = \frac{\text{stock des produits en cours}}{DCT} \times 360 \text{ jours}$$

Ce ratio exprime la durée du cycle d'exploitation des produits.

En principe, d'année en année, il doit aller en diminuant. Si une augmentation est enregistrée, celle-ci peut être expliquée par un renouvellement de l'outil de production non encore maîtrisée ou alors par la vétusté des équipements.

$$R4 = \frac{\text{client} - \text{effets à recouvrer}}{\text{chiffre d'affaire (toutes taxes comprises)}} \times 360 \text{ jours}$$

Ce ratio représente la durée moyenne des crédits accordés par l'entreprise à son client. L'idéal serait de réduire ce délai car toute augmentation engendre un accroissement en BFR.

Cette augmentation peut être due soit à une mauvaise gestion des créances clients soit à la mauvaise qualité de la clientèle.

Toute fois elle peut provenir de la politique commerciale adoptée par l'entreprise pour gagner des parts de marché.

$$R5 = \frac{\text{fournisseurs} - \text{effets à payer}}{\text{achats (TTC)}} \times 360 \text{ jours}$$

Celui-ci permet de connaître la politique que suit l'entreprise en matière de crédits fournisseurs.

Il doit être supérieur au ratio des délais clients dans le cas d'une entreprise commerciale.

- **Ratios de rentabilité :**

« La rentabilité d'une entreprise est l'aptitude d'un capital à gagner un bénéfice. Selon le point de vue adopté son calcul diffère ».

Cette famille de ratios montre l'aptitude de l'entreprise à gagner des résultats par rapport aux moyens mis en œuvre.

Pour l'entreprise, la rentabilité s'évalue en comparant le montant de l'investissement et celui du résultat dégagé indépendamment du mode de financement : c'est la notion de rentabilité économique (R1).

$$R1 = \frac{\text{Résultat d'exploitation}}{\text{total actif}}$$

Pour les propriétaires (actionnaires ou associés) c'est le résultat net obtenu (après charges financières et impôts) qui doit être comparé au montant des apports : il s'agit de la rentabilité financière (R2).

La rentabilité financière vient donc conforter les associés. En effet, plus son taux est élevé, plus les associés présents et futurs sont confiants quant au produit de leur placement.

$$R2 = \frac{\text{Resultat net}}{\text{Fonds propres}}$$

La rentabilité financière d'une entreprise peut être améliorée en ayant recours à l'endettement, à condition que le coût des emprunts soit inférieur au taux de rentabilité économique. Il s'agit de l'effet de levier dont la formulation est la suivante.

Capitaux empruntés

Effet de levier = taux de rentabilité - taux d'intérêt de x

(EL) économique (RE) l'emprunt (I) Capitaux propres

Plus explicitement : Plus explication

- Si $RE > 1$ $EL > 0$ amélioration de la rentabilité financière. L'endettement est bénéfique pour l'entreprise ;
- Si $RE < 1$ $EL < 0$ diminution de la rentabilité financière (effet de massue) l'endettement n'est pas bénéfique pour l'entreprise.

La comparaison entre la rentabilité financière et économique permet de savoir si l'emprunt a une incidence positive ou négative sur le propre de l'entreprise.

Effet de levier = rentabilité financière - rentabilité économique

- **Ratio de rentabilité de l'activité :**

$$R1 = \frac{\text{Commerciale}}{\text{Chiffre d'affaires(hors taxes)}}$$

Ce ratio nous renseigne sur la part de la marge permettant de couvrir les charges de l'entreprise à l'exception des coûts d'achat des marchandises vendues.

La connaissance de ce taux est très importante pour une entreprise commerciale où seul le coût d'achat est directement proportionnel aux ventes (toutes les autres charges ont un caractère) Ce ratio apprécie la part du résultat net produit par le chiffre d'affaires (R1).

$$R2 = \frac{\text{valeurs ajoutée}}{\text{chiffre d'affaires(hors taxes)}}$$

$$\text{Ou } R2 = \frac{\text{valeurs ajoutée}}{\text{production}}$$

Celui-ci mesure l'importance de la valeur ajoutée par rapport à l'intégralité du chiffre d'affaires ou la production totale. Plus ce ratio est élevé plus le niveau d'intégration de l'entreprise est important. Cela signifie que plus il est proche de 1 moins l'entreprise fait appel aux tiers et inversement.

a- Ratio de répartition de la valeur ajoutée :

$$\text{Revenu du personnel} = \frac{\text{frais du personnel}}{\text{valeur ajoutée}}$$

D'après les normes, les charges du personnel ne doivent en aucun cas dépasser la moitié de la valeur ajoutée et doivent diminuer d'année en année.

$$\text{Revenu du bailleur de fond} = \frac{\text{frais financière}}{\text{valeur ajoutée}}$$

La norme des revenus de capitaux empruntés est de 5% devant tendre à s'annihiler.

$$\text{Revenu de l'Etat} = \frac{\text{impôts et taxes}}{\text{valeur ajoutée}}$$

Ce ratio détermine la part de la valeur ajoutée revenant à l'État.

$$\text{Revenu de l'entreprise} = \frac{\text{CAF}}{\text{Valeur ajoutée}}$$

Cette part représente le reliquat de la valeur ajoutée. En effet, c'est une fois que tous les créanciers privilégiés sont payés (personnel, État et prêteurs) que l'entreprise se constitue une rémunération.

Remarque :

L'augmentation des deux premiers ratios de répartition de la valeur ajoutée entraîne une réduction du niveau du ratio suivant représentant la rémunération de l'entreprise. Si cette augmentation arrive à se produire, celle-ci représente pour l'entreprise, une grave situation à examiner de très près.

3 Section 03 : Généralités sur les crédits et les crédits d'investissement

Dans cette section nous aborderons les notions générales sur les crédits et surtout les crédits d'investissement qui est lié à notre sujet de recherche. Toutes les entités économiques ont des besoins en ressources, et elles ne peuvent généralement pas y répondre à leur manière. Afin de résoudre ce problème, l'agent a besoin de financement et sollicite auprès de la banque. Les prêts bancaires jouent un rôle important dans le financement de l'économie.

Définition du crédit

« Faire crédit, c'est faire confiance : c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien, ou un bien équivalent, vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et danger couru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service » (Bouyacoub, 2000)

Le mot « crédit » découle du mot grec « Crédéré » qui signifie croire, ou encore « faire confiance ». Ainsi « faire crédit signifie croire. Croire en un projet, croire en une personne, croire en un avenir économique qui permettra précisément la réalisation du projet »

Le crédit est l'opération d'une banque pour fournir aux clients une période d'argent fixe et des intérêts prédéterminés, à condition que le client s'engage à payer les intérêts convenus et à rembourser le montant emprunté à son échéance.

Définition légale

Selon l'article 68 de l'ordonnance de la république algérienne du 03/11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit:

« Constitue une opération de crédit pour l'application de la présente loi tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'aval, cautionnement ou garantie sont assimilées à des opérations de crédits les opérations de location assorties d'options d'achat, notamment le crédit-bail » (Ordonnance, 2003).

L'importance du crédit

L'importance du crédit se mesure à ses avantages et à ses dangers. Le crédit est sans aucun doute l'un des moteurs d'une économie libre. C'est un facteur important pour le développement des affaires et le bien-être des particuliers. « Le crédit permet les échanges, stimule la production, amplifie le développement et crée de la monnaie » (Caudamine G, 1998) :

Permet les échanges : L'anticipation des recettes et donne à l'avance un pouvoir d'achat ou d'échange aux entreprises.

Stimule la production : Le crédit l'entreprise permet d'acheter tout les matérielles et les équipements de la production afin d'augmenter la qualité et la quantité de sa production.

Amplifie le développement : après obtention du crédit pour achat de bien de production ou de consommation, le bénéfice du crédit, ne se manifeste pas chez l'emprunteur de crédit, mais il s'étend indirectement à d'autres agents.

Le crédit, instrument de création de monnaie : pendant la donne des crédits c'est-à-dire crée de la monnaie et créent des flux monétaire, la banque utilise des dépôts et des réserves pour construire des crédits aux clients qui signifie la circulation de la monnaie dans l'économie.

Les caractéristiques du crédit

Le crédit est caractérisé par certains aspects sur laquelle se base la relation entre la banque et son client, qui se présentent comme suit :

La confiance : entre le prêteur et l'emprunteur, il doit avoir une confiance qui est l'essentiel de toute décision de crédit.

La durée : les crédits accordés par la banque ont des durées diverses, elles varient selon la nature du besoin en question. Le critère « temps » permet de distinguer entre le crédit à court, moyen et long terme.

Le risque : la situation de risque n'a pas lieu à la confiance, consiste l'incapacité à l'emprunteur de remboursement du crédit à la date d'échéance. Quant une banque accorde un crédit au client court de multiples risques, parmi eux :

Le risque de non solvabilité du débiteur ;

Le risque d'immobilisation des fonds avancés ;

Les risques spécifiques liés à la gestion de la banque (le taux, liquidité).

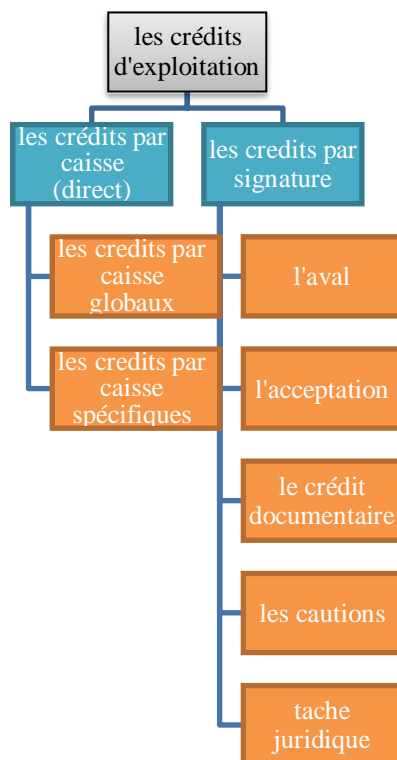
La rémunération : la rémunération de l'argent prêté est relative au montant des capitaux prêtés, à la durée du prêt, au taux convenu et au risque accepté.

Les différents types de crédit :

Il existe différents types de crédit et pour aider l'emprunteur à choisir le crédit adéquat, on lui fournit différentes formes à savoir :

Les crédits d'exploitation :

Toute entreprise est souvent confrontée à des insuffisances temporaires de trésorerie au cours de son cycle d'exploitation, ils sont destinés à financer toutes les valeurs réalisables et les valeurs d'exploitations et les valeurs disponibles.

Figure 1: Les crédits d'exploitations

Source : Élaboré par nos soins à partir des documents de l'entreprise.

A. Les crédits par caisse (direct)

- Les crédits par caisse globaux

Ces crédits servent à financer un déficit de trésorerie lié à la totalité de l'actif circulant. Ces crédits ne viennent d'aucune autre garantie que la promesse de remboursement, d'où leurs appellation « crédits en blanc ».

On peut distinguer parmi les crédits d'exploitation globaux :

- La facilité de caisse ;
- Le découvert ;
- Le crédit de campagne ;
- Le crédit relais.
- La facilité de caisse :

La facilité de caisse est un concours bancaire consenti à l'entreprise, destiné à faire face à une insuffisance temporaire de trésorerie due à un décalage de courte durée entre les dépenses et les recettes. Cette situation se produit généralement vers la fin de chaque mois,

à l'occasion des échéances fournisseurs, des paies du personnel, règlement de la TVA,...etc.

- Le découvert

Le découvert permet à une entreprise de faire face temporairement à un besoin en fonds de roulement dépassant les possibilités de son fonds de roulement. C'est un concours bancaire d'une durée plus longue que celle de facilité de caisse, parfois atteint un an.

- Le crédit de campagne

Il s'agit d'un crédit qui est mis à la disposition, est d'une activité saisonnière pour financer leurs charges d'exploitation liées à un cycle de production, l'entreprise ne peut assurer le décalage entre les dépenses et les recettes, pour cela elle fait appel à ce type de crédit.

- Le crédit relais

On appelle aussi un crédit de soudure, il est accordé par la banque dans l'attente d'une opération financière extérieure à l'activité de l'entreprise, autrement dit dans l'attente d'une entrée d'argent ou d'une recette future qui assurera son remboursement.

B. Les crédits par caisse spécifique

Les crédits spécifiques ont la particularité de financer un poste plus précis de l'actif circulant contrairement aux crédits globaux, ils sont composés de :

- L'escompte

« L'escompte est une opération dans laquelle une banque (l'escompteur), en contrepartie de la cession d'une créance le plus souvent représentée par un titre cambiaire, consent à un client (le remettant) une avance de fonds remboursée grâce au recouvrement de la créance.... Le banquier retient, à titre de rémunération, sur le montant de la créance un intérêt et des commissions dénommées agios » (GAVALDA C., 1999)

L'escompte permet ainsi aux entreprises de monnayer comptant leurs créances à terme et disposer ainsi d'une ressource de trésorerie immédiate. Dans la pratique, seuls les effets acceptés par le tiré peuvent faire l'objet d'un escompte.

- Les avances sur marchandises

C'est une avance accordée aux entreprises, destinée au financement des stocks en contrepartie des marchandises qui sont remises en gage à la banque. Cette technique permet à l'entreprise de régler ses fournisseurs.

« *L'avance sur marchandises consiste à financer un stock et à appréhender, en contrepartie de ce financement, des marchandises qui sont remises en gage au créancier* » (A, 1997)

Dans ce type de crédits, le montant du concours accordé sera directement en fonction de la nature de la marchandise, du secteur d'activité de l'entreprise, et de la conjoncture économique.

- Les avances sur facture :

Ce type de crédit permet de mobiliser des créances détenues sur les administrations publiques ou les collectivités locales. Ces créances sont caractérisées par leur durée de renouvellement assez longue provoquant généralement des problèmes de trésorerie pour le créancier.

- Les avances sur marchés public :

C'est une avance accordée aux entreprises qui contractent des marchés publics, en d'autres termes elle peut se définir comme un contrat passé entre un emprunteur et une administration publique pour l'acquisition de fourniture et réalisation de travaux.

- C. Les crédits par signature :

Ce sont l'ensemble des opérations reposant sur les aspects technique et juridique identiques, c'est des concours que la banque accorde à ses clients sans leur bloquer des fonds, c'est-à-dire des engagements par signature auprès de la banque.

Cependant, cet engagement peut entraîner des décaissements importants, car la banque s'engage à exécuter les obligations du client en cas de défaillance. Comme crédits par signature, on distingue :

- L'aval

L'aval peut être défini comme une garantie qui a pour but d'assurer la bonne fin de paiement de la lettre de change du billet à ordre. Le banquier peut accepter ou avaliser un effet de commerce tiré par son client en s'engageant de ce fait à payer à l'échéance.

- Le crédit par acceptation

L'acceptation est l'engagement pris par le tiré « débiteur » de payer un effet de commerce à l'échéance, cela se fait par l'inscription d'une mention acceptée de la part du tiré sur une lettre de change, cette dernière reconnaît la dette du tireur « créancier ».

- Le crédit documentaire

Le crédit documentaire est le mode de transaction le plus sûr et le plus fréquemment utilisé dans les opérations de commerce international par le monde. Ce type de crédit sera plus amplement développé dans le chapitre du financement du commerce international.

- Les cautions (les cautionnements bancaires)

« Le cautionnement est l'engagement pris envers le créancier par une personne physique ou morale, privée ou publique qui porte le nom caution, de désintéresser le créancier, à l'échéance, du débiteur principal si celui-ci ne satisfait pas lui-même à ses obligations » (revue de la CNEP-banque).

Les crédits d'investissement

Toute entreprise, pour pouvoir produire et faire à la concurrence, ce doit d'investir, c'est-à-dire acquérir de nouveaux moyens de production. Le financement de ces investissements ce fait en partie majeure en ayant recours au crédit bancaire, conjointement à l'autofinancement, ainsi que dans certains cas, aux aides publiques.

Les crédits à moyen terme :

Ces crédits ont une durée qui varie entre deux (02) et sept (07) ans. Ils sont destinés à financer le matériel et les installations dont la durée d'amortissement varie entre 08 et 10 ans.

Les crédits à long terme :

Ces crédits ont une durée qui dépasse les sept (07) ans avec une période de différé de deux (02) ans à quatre (04) ans.

- Le crédit bail.
- Le financement du commerce extérieur

Le commerce international est né du besoin, ressenti par les hommes, de faire des échanges au-delà des frontières géographiques, linguistiques, raciales ou religieuses, en raison de la diversité dans la répartition des richesses.

Le crédit documentaire dans le cas du financement des importations ;

Le crédit acheteur et le crédit fournisseur dans le cadre du financement de l'exportation.

- Le financement des particuliers

Le statut du particulier est passé de celui du simple déposant et usager de services bancaires banalisés (ouverture de comptes, utilisation des chèques, virements...etc). À celui du client privilégié exprimant des besoins de financement importants. Le financement des particuliers se compose de :

- Les crédits à la consommation ;
- Le crédit immobilier.

Crédit d'investissement

Le crédit d'investissement à moyen et long terme est destiné à financer le haut de bilan, c'est-à-dire les immobilisations.

« Se sont des crédits destinés au financement des immobilisations d'une entreprise. Ils permettent aux entreprises de se développer et de continuer à exister par la réalisation de nouveaux projets ou le renouvellement de leurs équipements et même l'expansion de leurs capacités de production » (Bouyacoub, 2000)

Les crédits d'investissement sont étudiés par le banquier de façon très poussée à cause de leurs durées, leurs montants importants, se sont des crédits à long terme. Il y a trois formes de ce crédit :

- Les crédits classiques ;
- Le crédit-bail (leasing) ;
- Les crédits spécifiques.

Les crédits classiques

- **Le crédit à moyen terme**

Entre 2 et 7 ans. Il sert principalement à acheter des biens d'équipement amortissables sur huit à dix ans. Le financement par crédit à moyen terme ne doit pas couvrir tous les investissements. Inutile de préciser qu'une entreprise qui veut s'équiper doit faire des efforts d'autofinancement. Ce concours couvre jusqu'à 70 % de l'investissement total toutes taxes comprises (TTC). Le crédit à moyen terme mobilisable se distingue du crédit à moyen terme non mobilisable.

a- Les crédits à moyen terme mobilisables

C'est un crédit qui peut faire l'objet d'un réescompte auprès de la Banque d'Algérie.

L'article 71 de la loi 90-10 sur la monnaie et le crédit stipule : « La Banque Centrale peut réescompter aux banques et établissements financiers pour des périodes de six (6) mois au maximum ou prendre en pension les effets créés en représentation de crédits à moyen terme. Ces réescomptes sont renouvelables, mais pour une période ne pouvant excéder trois mois (03) années. Les effets doivent comporter, en dehors de la signature du cédant, deux signatures de personnes physiques ou morales notoirement solvables, dont l'une peut être remplacée par la garantie de l'État.

Les crédits à moyens termes doivent avoir l'un des objets suivants :

- a) développement des moyens de production ;
- b) financement d'exportations ;
- c) construction d'immeubles d'habitation.

Ils doivent remplir des conditions établies par le conseil pour être admis auprès de la Banque centrale ». (république, LOI N° 90-10 DU 1990)

b- Le crédit à moyen terme non mobilisable

C'est un CMT qui ne remplit pas les conditions d'admission au réescompte de la Banque centrale et ne bénéficie pas, de ce fait, du refinancement.

- **Le crédit à long terme :**

Ils financent les mobilisations lourde et en particulier les constructions ; la durée de ce crédit entre sept (07) et vingt (20) ans et distribués par des institutions financières spécialisées :

banques d'affaires, banques des crédits à moyen et long terme. Les CLT sont peu pratiqués par les banques commerciales, dont les sources sont essentiellement à court terme. Ils sont généralement accordés par la caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance CNEP – Banque, spécialisée dans le drainage de l'épargne publique, et la Banque Algérienne de Développement (BAD), disposant de ressources à long terme (Emprunts obligataires).

Le crédit bail (leasing)

Le leasing est une technique de financement d'un investissement par laquelle une banque ou un établissement financier (crédit bailleur) acquiert un bien meuble ou immeuble afin de louer à une entreprise, cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué à un terme fixé par le contrat pour une valeur résiduelle généralement faible. L'entreprise peut aussi restituer le bien ou renouveler le contrat sous de nouvelles conditions.

Cette technique définie comme une opération la location assortie d'option d'achat, a été adaptée aux besoins du temps présent pour permettre en fin à toutes les catégories d'entreprise, notamment aux plus petites d'entre elle.

Malgré son cout élevé relativement au CMT ordinaire, le crédit bail offre plusieurs avantages :

Rapidité de l'opération ;

Aucune garantie n'est exigée ;

L'endettement n'est pas effectué ;

Soit de renouveler le contrat pour une autre durée, avec un loyer très faible ;

La diminution des impôts ;

Il évite l'apport personnel, financement à 100%.

Il existe deux forme de leasing selon que les bien à financement immobilier ou mobilier :

- Le crédit-bail mobilier :
Celui-ci porte sur des biens d'équipement, un matériel ou de l'outillage ;

- Le crédit-bail immobilier :

Celui-ci porte sur des biens immeubles à usage professionnel achetés ou construits par la société de crédit-bail.

Le crédit spécifique

Ces crédits spéciaux sont des crédits d'investissement qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme de développement tracé par les autorités gouvernementales. Il s'agit de financer par des concours publics des activités soutenues par l'état.

Parmi les crédits que développe la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), on retrouve Les crédits de financement de l'emploi des jeunes, soutenus par le Fonds National de Soutien à l'Emploi des Jeunes (FNSEJ) ; Les crédits de financement des activités agricoles soutenus par les concours publics du Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA) et les crédits aux chômeurs promoteurs dispositif CNAC et ANGEM.

Les risques de crédit d'investissement et les garanties

Le métier bancaire est générateur de risques, lesquels sont aujourd'hui particulièrement aigus en raison des transformations qui ont affecté l'économie. Pour se prémunir contre ces risques, les banques doivent, impérativement, appliquer les règles prudentielles édictées par la Banque d'Algérie.

La définition du risque :

Le risque se définit comme un engagement portant sur une incertitude, dotée d'une probabilité de gain ou de perte.

• Les différentes formes du risque de crédit

Nous avons déjà mentionné que le crédit représente un risque potentiel, c'est le fait que le banquier accepte d'aider financièrement son client. Cette menace peut prendre de nombreuses formes, correspondant à bon nombre de leurs propres risques. Les risques varient selon le type de crédit accordé et peuvent être distingués :

- Le risque d'insolvabilité ;
- Le risque d'immobilisation ;
- Le risque de taux ;
- Le risque de change ;

- Le risque opérationnel.

- **Le risque d'insolvabilité**

Ce risque est appelé « risque de non-paiement » de non-remboursement partiel ou total. Ce risque existe dans toute opération de crédit, et les banquiers doivent l'évaluer avant de décider d'accorder un crédit d'investissement.

Le risque de faillite peut prendre plusieurs formes :

- Risque personnel

Il s'agit d'un risque particulier pour l'entreprise. Ce risque est basé sur :

La situation financière, industrielle ou commerciale de l'entreprise ;

La nature, la durée et le montant des transactions financières ;

Il mesure également les capacités techniques des dirigeants d'entreprise et leur éthique.

Dans une entreprise, le capital et les associés doivent supporter une part équivalente à leurs propres apports en capital, contrairement aux personnes dans une entreprise qui assument conjointement les risques avant que les associés ne signent.

- Risque sectoriel :

Aussi appelé « risque professionnel » ou « risque entreprise ». Il est lié à l'industrie. Il existe essentiellement dans les changements possibles des conditions d'exploitation commerciale ou industrielle d'une activité après un événement particulier. Ce risque menace les banques qui surinvestissent dans les finances dans des secteurs spécifiques. Assez pour que le secteur soit durement touché par une grave crise, et que les banques rencontrent de sérieuses difficultés.

Par conséquent, les risques de l'industrie dépendent :

Interruption de l'approvisionnement en matières premières ;

La nature de certaines activités ;

Marché instable Du point de vue de la technologie utilisée.

Ce risque est lié à des crises économiques et politiques (embargos, changements, systèmes économiques, guerres, etc.) ou à des événements naturels, tels que sécheresses, épidémies, inondations, etc., qui peuvent causer des dommages importants à l'entreprise.

➤ **Risque de retard**

Également connu sous le nom de risque d'illiquidité, pour faire face à ce risque, les banquiers doivent faire face à leurs propres échéances et donc s'appuyer sur les flux de trésorerie pour équilibrer les flux de trésorerie.

• **Le risque d'immobilisation**

Risques fixes Les banques refinancent les prêts des banques ou des marchés monétaires pour assurer un équilibre entre la liquidité qu'elles utilisent et la liquidité des ressources. Lorsque cet équilibre est rompu, c'est-à-dire lorsque la maturité des ressources de la banque est plus courte que sa durée d'utilité, les risques évoqués ici prennent effet. A cet effet, les banquiers doivent soutenir la plupart de leurs prêts sur des ressources de même durée et se refinancer auprès des banques en remplissant des conditions de réescompte. Il s'agit donc d'un risque propre aux banques.

• **Le risque de taux**

Risque de taux d'intérêt Le risque de taux d'intérêt peut être défini comme le risque que les créances et dettes de la banque soient soumises à un taux d'intérêt fixe. Il est le résultat de l'évolution différente du rendement du travail de la banque et de son coût de ressource.

➤ **Risques à la hausse :**

L'augmentation des ressources à taux variable entraînera des coûts supplémentaires lors de son remplacement. L'amortissement des actifs cessibles à taux fixe est réalisé par la réalisation de moins-values lors de la cession.

Risque de baisse

Le rendement des actifs à taux variable a baissé. Rentabilité réduite du travail :

Cette situation se traduit par le versement des ressources à un taux d'intérêt fixe, tandis que le travail est financé à un taux d'intérêt variable. La baisse des taux d'intérêt signifie nécessairement une baisse des rendements de l'emploi et de la rentabilité des banques. Par conséquent, les banquiers doivent choisir des taux d'intérêt variables pour les prêts afin de

minimiser ce risque d'une part et procéder aux ajustements nécessaires en fonction de l'évolution du taux d'intérêt de référence (taux de réescompte) d'autre part.

- **Le risque de change**

Par exemple, dans une transaction commerciale, l'exportateur voit la dénomination de la monnaie dévaluation par rapport à la monnaie nationale, et l'importateur voit la monnaie de change s'apprécier par rapport à la monnaie nationale.

- **Le risque opérationnel**

« *Le risque opérationnel est inhérent à tous les produits, les services et les activités et concerne tous les employés de toutes les firmes, aussi différentes soient-elles* » (Thirlwell, 2011).

- Définition du risque opérationnel :

« *Le risque opérationnel correspond au risque de pertes provenant de processus internes inadéquats ou défaillants, de personne ou d'événements externes* » (Bale, 2005).

- Caractéristiques du risque opérationnel :

« *Pour une gestion efficace du risque opérationnel, il est indispensable de définir avec précision ce type de risque. Les risques opérationnels recouvrent aussi bien les risques inhérents au facteur humain (fraudes, erreurs, etc.) que ceux liés aux procédures internes (failles dans les procédures de contrôle interne, systèmes d'information défectueux, etc.) ou même des risques complètement externes aux banques tels que les catastrophes naturelles. La définition inclut également le risque juridique (notamment le risque d'amendes, de pénalités, de dommages et intérêts), mais exclut les risques stratégiques et les risques de réputation. L'accord de Bâle II classe les risques opérationnels en 7 catégories différentes : fraude interne, fraude externe, pratiques d'emploi et de sécurité au travail, pratiques liées aux clients, aux produits et aux activités commerciales, dommage aux actifs physiques, arrêt d'activité et échec des systèmes, gestion de l'exécution des opérations, des livraisons et des processus (Basel Committee on Banking Supervision, 2005). La gestion du risque opérationnel ne peut se limiter ainsi aux méthodes quantitatives, qui contraignent les banques à adopter des stratégies et des objectifs clairs ainsi qu'une répartition précise des rôles et des responsabilités vis-à-vis du risque. Le facteur humain est à l'origine de la plupart des risques opérationnels - par manque de compétence ou d'éthique - mais le risque humain est souvent dû à un risque de*

management : recrutement maladroit, formation inappropriée ou incomplète, rémunération non motivante. D'après Thirlwell (2010b), le département ressources humaines est un département clé en matière de gestion de ce risque. À cet égard, l'audit interne joue un rôle capital à jouer dans la gestion du risque opérationnel (Nicolet et Maignan, 2005) » (Asli, 2011).

Les règles prudentielles et les garanties

Les règles prudentielles

Institués par la Banque d'Algérie par l'instruction N° :74/94 du 29/11/1994 aux banques et établissements financiers pour le but de :

- Renforcer la structure financière des établissements des crédits ;
- Améliorer la sécurité des déposants ;
- Assurer une meilleure gestion des risques bancaires.
- Les règles prudentielles les plus significatifs sont :
- Ratio de couverture des risques ou de solvabilité ;
- Ratio de division des risques.
- Ratio de couverture des risques (ratio Cook) :

L'objectif est de renforcer la stabilité du système bancaire. Ce ratio est le rapport entre l'actif net de la banque et l'ensemble des risques liés à ses engagements envers la clientèle.

La formule de ratio Cook

Ratio de Cook = (montant des fonds propres nets/ montant des risques encourus pondérés * 100 se montant doit être supérieur à 8%

Les banques commerciales doivent également constituer des réserves au prorata de leurs dépôts sur des comptes ouverts dans des banques algériennes. Le montant de ces réserves obligatoires doit représenter 2,5% du total des dépôts en dinars ; B. Taux de partage des risques Afin d'éviter la concentration des risques sur un même client, la réglementation fixe une limite personnelle à l'engagement d'un même bénéficiaire :

Le risque total supporté par un même client ne doit pas dépasser 25 % de l'actif net de la banque ;

Le risque total supporté par le client dépasse 15 % de l'actif net de la banque et doit être inférieur à dix (10) fois la valeur liquidative

Les garanties

Quelles que soient la rigueur et la pertinence des recherches menées, les banquiers ne pourront jamais éliminer tous les risques liés à leurs engagements. A cet effet, il est nécessaire de recourir aux garanties bancaires. Cependant, l'acceptation de la garantie ne doit pas constituer la fin de la banque, elle reste une garantie subsidiaire du principe de garantie, qui réside dans :

La valeur des dirigeants d'entreprise se traduit par : leurs compétences, leur honnêteté, leur éthique, leur respect des promesses ;

La valeur propre de l'entreprise se reflète dans : la solvabilité et la rentabilité.

Ces garanties ne peuvent être remplacées par des garanties supplémentaires qui auraient été dévissées dans les deux (02) groupes sur la base du point de vue juridique :

- Les garanties réelles ;
- Les garanties personnelles ;
- Les garanties complémentaires et Assimilées.

- **Les garanties réelles**

Une garantie réelle est un élément d'actif, peut être mobilier ou immobilier. Ces garanties concèdent donc au créancier un droit réel sur le bien, elles revêtent généralement deux formes selon la nature du bien donné en garantie à savoir :

L'hypothèque : lorsque le bien affecté en garantie est bien immeuble ;

Nantissement : lorsque le bien affecté en garantie est un bien meuble.

- L'hypothèque

Le contrat d'hypothèque est défini par l'article 882 du code Civil comme étant :

« ...le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser, par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe... ».

L'hypothèque peut être constituée en vertu d'un acte authentique (hypothèque conventionnelle), d'un jugement (hypothèque judiciaire) ou de la loi (hypothèque légale).

- Le nantissement

Selon l'article 948 du Code Civil : « le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier ou à une autre personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main qu'il passe par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang ».

Le nantissement peut être constitué pour garantir une créance conditionnelle, future, éventuelle, un crédit ouvert ou l'ouverture d'un compte courant, à condition que le montant de la créance garantie ou maximum qu'elle pourrait atteindre soit déterminé par l'acte constitutif.

- **Les garanties personnelles**

Une garantie personnelle est un engagement pris par une personne physique ou morale, sans référence à un bien précis, de satisfaire aux obligations du débiteur si celui-ci n'y parvient pas à l'échéance.

Les garanties personnelles se réalisent sous la forme juridique du cautionnement et l'aval, ce dernier n'étant qu'une forme particulière du cautionnement instituée par la légalisation des effets de commerce.

- Le cautionnement

L'article 644 du Code Civil Algérien stipule :

« Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait par lui-même ».

Selon l'article 645 du Code Civil, le cautionnement est un acte consensuel, c'est-à-dire qu'il ne peut être constaté et prouvé que par écrit.

On peut distinguer entre deux formes de cautionnement :

- Le cautionnement simple

Dans ce cas, la caution peut requérir le bénéfice de discussion. Le créancier ne peut exécuter sur les biens de la caution qu'après avoir discuté le débiteur dans ses biens. La caution dispose de deux moyens de défense importants :

- Le bénéfice de discussion

Qui permet à la caution poursuivie par la banque, de demander à cette dernière, et ce sans obliger, à poursuivre d'abord le débiteur principal dans ses biens.

- Le bénéfice de division

Dans le cas pluralité des cautions, il offre à la caution la possibilité de demander à la Banque de diviser les poursuites entre elles, en fonction de la part de chacune dans l'engagement.

- Le cautionnement solidaire

Dans ce cas la caution ne peut pas opposer au créancier le bénéfice de discussion. Le créancier peut poursuivre indifféremment le débiteur principal ou la caution.

- L'aval

Aux termes de l'article 407 du code de commerce : « l'aval est l'engagement d'une personne de payer tout ou partie d'un montant d'une créance, généralement, un effet de commerce ».

Il est exprimé par la mention « bon pour aval » ou toute autre mention équivalente sur le recto de l'effet suivie de la signature de l'avaliseur (avaliseur ou encore donneur d'aval) ;

Il peut être donné par un acte séparé ;

L'aval est un cautionnement solidaire ;

Le donneur d'aval ne peut invoquer ni le bénéfice de discussion ni le bénéfice de division.

- **Les garanties complémentaires et assimilées**

La Banque peut exiger également comme garantie une délégation d'assurance dont la mise en jeu est liée à la réalisation du risque ou sinistre éventuel.

Il s'agit de :

Assurance incendie ;

Assurance tous risques pour le matériel roulant ;

Assurance multirisque professionnelle pour les équipements, la marchandise...

Toutefois, le contrat d'assurance doit être accompagné d'un « avenant de subrogation » au profit de la banque.

Conclusion :

Nous avons essayé d'expliquer l'étude technico-économique et les différents types de crédit à travers ce premier chapitre, et d'expliquer les différents modèles de financement et d'investissement qui sont généralement le crédit à moyen et long terme. Pour cette raison, nous avons pu observer que les étapes de l'étude technico-économique sont importantes et porte une vision présente et future d'un projet d'investissement et que ce crédit vise à financer le haut du bilan, c'est-à-dire les immobilisations et leur maturité varient d'un projet à l'autre, qu'il s'agit d'un investissement à financer ou d'un investissement léger, pour l'équipement de production, ou pour un usage intensif dans la construction. Les prêts d'investissement représentent un risque majeur pour les banquiers, car plus la maturité est longue, plus il est difficile à prévoir. En effet, lorsque le banquier accepte de financer un investissement, il entretient une relation à long terme avec l'entreprise. Dans ce cas, les facteurs humains et économiques sont bien plus importants que le crédit d'exploitation.

Pour s'assurer de bons résultats pour ce type de crédit, les banquiers doivent mener une recherche minutieuse et approfondie sur les demandes de prêt, ainsi qu'analyser la capacité de l'entreprise à produire des résultats afin de rembourser le prêt dans le temps.

Chapitre 02 :
Cadre méthodologique et
contexte organisationnel

Chapitre 02 : Cadre méthodologique et contexte organisationnel

A travers ce chapitre nous allons présenter le cadre méthodologique de notre recherche, d'où nous allons définir la démarche et les techniques de recueil d'informations adoptés, pour une recherche riche et pertinente, ainsi donner des informations sur les engagements, le logiciel utilisé par la banque et en dernier lieu nous allons parler des étapes principales de l'étude du dossier d'investissement

1 Section 01 : choix méthodologique d'Interprétativisme

Dans le choix méthodologique et épistémologique d'une recherche dépend en premier lieu de la thématique, la problématique et enfin du contexte de la recherche. Théoriquement on distingue entre trois grands types de positionnement épistémologiques :

- Positivisme (collection objective des données) ;
- Interprétativisme (comprendre la réalité)
- Constructivisme (construire la réalité)

Dans le cadre de notre thème où nous cherchons à comprendre la réalité, l'Interprétativisme est le paradigme le plus approprié. Afin d'orienter notre étude et d'apporter des réponses à notre problématique. Ce pendant nous avons choisi d'adopter l'approche qualitative.

- L'approche qualitative :

<< Dans l'approche qualitative d'investigation, le chercheur part d'une situation concrète comportant un phénomène particulier intéressant et ambitionne de comprendre le phénomène et non de démontrer, de prouver, de contrôler quoi que ce soit. Il veut donner sens au phénomène à travers ou au-delà de l'observation, de la description, de l'interprétation et de l'appréciation du milieu et du phénomène tels qu'ils se présentent. L'intention (but, objectif) de la recherche est de reconnaître, de nommer, de découvrir, de décrire les variables et les relations découvertes, et par-là, de comprendre une réalité humaine ou sociale complexe et mal connue. La recherche qualitative en sciences humaines et sociales a comme but premier de comprendre des phénomènes sociaux (des groupes d'individus, des situations sociales, des représentations...). Comprendre, c'est en produire les sens. Il s'agit, selon la tradition de recherche influencée par les travaux de Dilthey, de rendre compte de la réalité sociale telle qu'elle est vraiment vécue et perçue par les sujets ou telle qu'elle se déroule dans les institutions. La recherche qualitative recourt à des techniques de recherche qualitatives pour étudier des faits particuliers (étude de cas, observation,

analyse qualitative de contenu, entretien semi-structuré ou non structuré, etc.). Il ne fournit pas d'emblée des données chiffrées. Ses analyses peuvent se borner à être des descriptions, des énumérations ou déboucher sur des classifications, sur l'établissement de nouveaux liens entre des variables, sur des comparaisons. Dans la recherche qualitative, le chercheur part de l'expérience (la sienne ou celle des autres), relève des situations typiques d'un phénomène à étudier, les analyse pour les comprendre (produire les sens), en tire si possible les concepts constitutifs et formule une théorie enracinée. La recherche qualitative se fonde sur une démarche plutôt empiricoinductive le plus souvent, parfois déductive voire hypothético-déductive (et falsificationniste). La recherche quantitative emprunte une démarche hypothético-déductive (et falsificationniste) même si elle n'écarte pas a priori la possibilité d'une démarche inductive. De manière générale, un test empirique se termine par une analyse des données, qui peut être quantitative ou qualitative ; elle peut se faire pendant ou après la collecte des données. A la vérité, la forme de l'analyse des données dépend du mode d'investigation choisi, de la méthode et des instruments les mieux adaptés au problème étudié>> (N'da, 2015, p. 22)

En termes de méthodologie d'étude : la présente étude peut être considérée comme une étude exploratoire et descriptive, analytiques cherchant à montrant le mode opératoire de l'étude technico-économique des projets d'investissements au sein d'une banque cas BADR

Recueil de données

En ce qui concerne la partie théorique, nous avons commencé notre recherche à travers des consultations d'ouvrages, d'articles, de publications, de mémoires, de rapports (lieu de recherche : SNDL, la bibliothèque de l'ENSM, internet...) qui traite la problématique de l'étude technico-économique en banque. En ce qui concerne la méthodologie de la recherche, nous avons recours au guide méthodologique fourni par l'école. Tous ces éléments ont contribué à construire une idée générale sur le sujet.

En ce qui concerne la partie pratique, nous avons consulté des documentations interne de la banque BADR (présentation de la BADR et son organigramme, historique de la BADR...) Nous avons directement focaliser notre recherche au service crédit de la banque et plus particulièrement par l'étude de dossier de crédit d'investissement d'un client, nous avons étudié le dossier et traité chaque étapes qui concerne ma problématique étude technico-économique.

En suite nous avons procédés à la lecture et l'analyse des différents documents internes de la banque, avant d'élaboré le mode opératoire de l'étude de dossier de crédit

d'investissement au sein de cette banque, dans le but de comprendre le processus d'octroi de crédit au sein de la BADR.

Outils de collecte de données

Les documents de la banque (document internet de manuel général des procédures de crédit de la BADR, manuel de gestion de crédit, le plans prévisionnel et budgétaire, CANVAS...), l'outil principale de la collecte de données dans notre recherche est le dossier de crédit.

Le dossier de crédit :

Comporte des documents obligatoires du client ainsi, ses bilans prévisionnels élaborés par son comptable, qui par la suite nous permettra de faire l'étude du dossier.

Analyse de données

Nous avons fait une étude analytique descriptive à l'aide du logiciel EXCELL pour établir l'analyse financière, et les ratios qui détermine la rentabilité de l'entreprise, ce logiciel comprend différents fonctions financière telle que la VAN, le TRI et aussi la réalisation des tableaux de l'analyse financière comme par exemple tableau d'amortissement, dans le but de voir si le projet est solvable et rentable pour l'octroi de crédit.

2 Section 2 : Présentation de l'organisme d'accueil

Afin de mieux comprendre le fonctionnement de la principale entité dynamique de toute agence bancaire, à savoir le « service crédit », nous tenterons de le situer par rapport à l'agence en question, et de cerner ses émissions principales. La démarche se fera par référence à la Banque d'Agriculture et de Développement Rural, et cette section à pour objet de présenter l'organisme d'accueil, a cette occasion la Banque d'Agriculture et de Développement Rurale « BADR, agence «357 de Bejaia », dans la quelle nous avons effectué notre stage pratique.

Historique de la BADR :

D'après l'importance stratégique du secteur agricole et les potentialités que referme notre payé, sanctionné par:

a -une stagnation de la production agricole.

b-la régression de la masse de crédit injectée.

c-ainsi que le rôle limité, que joue la B.N.A (banque nationale d'Algérie).Pour la mobilisation des ressources en direction du secteur agricole.

L'État Algérienne a jugé nécessaire la création d'une banque capable d'assurer un plus ample accès au crédit, et un réel financement du secteur agricole.

Dans cette perspective la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural est une institution financière nationale créée par décret n°82-106 le 13 mars 1982.

La BADR est une société par actions au capital social de 2.200.000.000 DA, chargée de fournir aux entreprises publiques économiques conseils et assistance dans l'utilisation et la gestion des moyens de paiement mis à leur disposition, et ce dans le respect du secret bancaire.

En vertu de la loi 90/10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit, la BADR est devenue une personne morale effectuant les opérations de réception des fonds du public, les opérations d'octroi des crédits, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle les moyens de paiement et de gestion.

Depuis 1999, le capital social de la BADR a augmenté et atteint le seuil de 33.000.000.000 Dinars.

Objectifs et étapes d'évolution de la BADR

Les objectifs de la BADR:

- L'augmentation des ressources aux meilleurs coûts et rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversifiés dans le respect des règles.
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devises.
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activités la concernant.
- L'extension et le redéploiement de son réseau.
- La satisfaction des ses clients en leur offrant des produits et services susceptibles de répondre à leurs besoins.
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement.
- Le développement commercial par l'introduction de nouvelles techniques managériales telles que le marketing, et l'insertion.

Les étapes d'évolutions de la BADR :

La BADR est une banque publique qui a pour mission le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural.

Constituée initialement de 140 agences cédées par la BNA, son réseau compte actuellement plus de 290 agences et 41 directions régionales et plus de 7000 cadres et employés actifs au sein des structures centrales, régionales et locales.

De par la densité de son réseau et l'importance de son effectif, la BADR est classée par le «BANKERS ALMANACH » (édition 2001) première banque au niveau national, 13^{ème} au niveau africain et 668^{ème} au niveau mondial sur environ 4100 banques classées.

Établissement à vocation agricole à sa création, la BADR est devenue, au fil du temps, et notamment depuis la promulgation de la loi 90/10, une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activités.

Ainsi donc, les trois grandes étapes qui caractérisent l'évolution de la BADR sont :

1982 - 1990 : Au cours de ces huit années, la BADR a eu pour objectif, d'asseoir sa présence dans le monde rural en ouvrant de nombreuses agences dans les zones à vocation agricole. Elle a acquis une notoriété et une expérience certaine dans le financement de l'agro-alimentaire et de l'industrie mécanique agricole.

Cette spécialisation s'inscrivait, alors dans un contexte d'économie planifiée où chaque banque publique avait son champ d'intervention.

1991 - 1999 : La loi 90/10 ayant mis un terme à la spécialisation des banques, la BADR a élargi son champ d'intervention vers les autres secteurs d'activités, et notamment, vers les PME/PMI, tout en restant un partenaire privilégié du secteur agricole.

Sur le plan technique, cette étape a été celle de l'introduction des technologies informatiques.

2000-avril 2002 : L'étape actuelle se caractérise par la nécessaire implication des banques publiques dans la relance des investissements productifs et la mise en adéquation de leurs activités et du niveau de leurs prestations avec les principes de l'économie de marché.

En matière d'intervention dans le financement de l'économie, la BADR a considérablement augmenté le volume des crédits consentis aux PME / PMI du secteur privé (toutes branches confondues) tout en accroissant son aide au monde agricole et para-agricole.

Afin de se mettre au diapason des profondes mutations économiques et sociales et répondre aux attentes de la clientèle, la BADR a mis en place un programme d'actions quinquennal, axé notamment sur la modernisation de la banque, l'amélioration des prestations, ainsi que l'assainissement comptable et financier ce programme a conduit à ce jour aux réalisations suivantes.

2000 : Généralisation du système réseau local avec réorganisation du progiciel SYBU en client serveur.

2002 : Généralisation de la norme «Banque Assise» avec «Service Personnalisé» aux agences principales du territoire national.

Rôle et missions de la BADR :

Le rôle économique de la BADR:

Le rôle fondamentale de la banque consiste à collecter les capitaux disponibles pour son propre compte et les employés sous sa responsabilité dans le cadre de ses opérations, à charger de les restituer à leur propriété sur leur demande. C'est à dire : la collecte des fonds, la distribution de crédit et les opérations financières.

Les missions de la BADR :

La BADR a été créée pour répondre à une nécessité économique, née d'une volonté politique afin de restructurer le système agricole, assurer l'indépendance économique du pays et relever le niveau de vie des populations rurales. Ses principales missions sont :

- Le traitement de toutes les opérations de crédit, de change et de trésorerie.
- L'ouverture de comptes à toute personne faisant la demande.
- La réception des dépôts à vue et à terme.
- La participation à la collecte de l'épargne.
- La contribution au développement du secteur agricole.
- L'assurance de la promotion des activités agricoles, agro-alimentaires, agro-industrielles et artisanales.
- Le contrôle avec les autorités de tutelle de la conformité des mouvements financiers des entreprises domiciliées.

L'agence locale d'exploitation BADR-BEJAIA 357:

Présentation de l'agence d'accueil BADR 357 Bejaia :

ALE BEJAIA 357, se procure du statut d'agence principale et elle est érigée en concept nouveau appelé "OCA" ou organisation commerciale en agence.

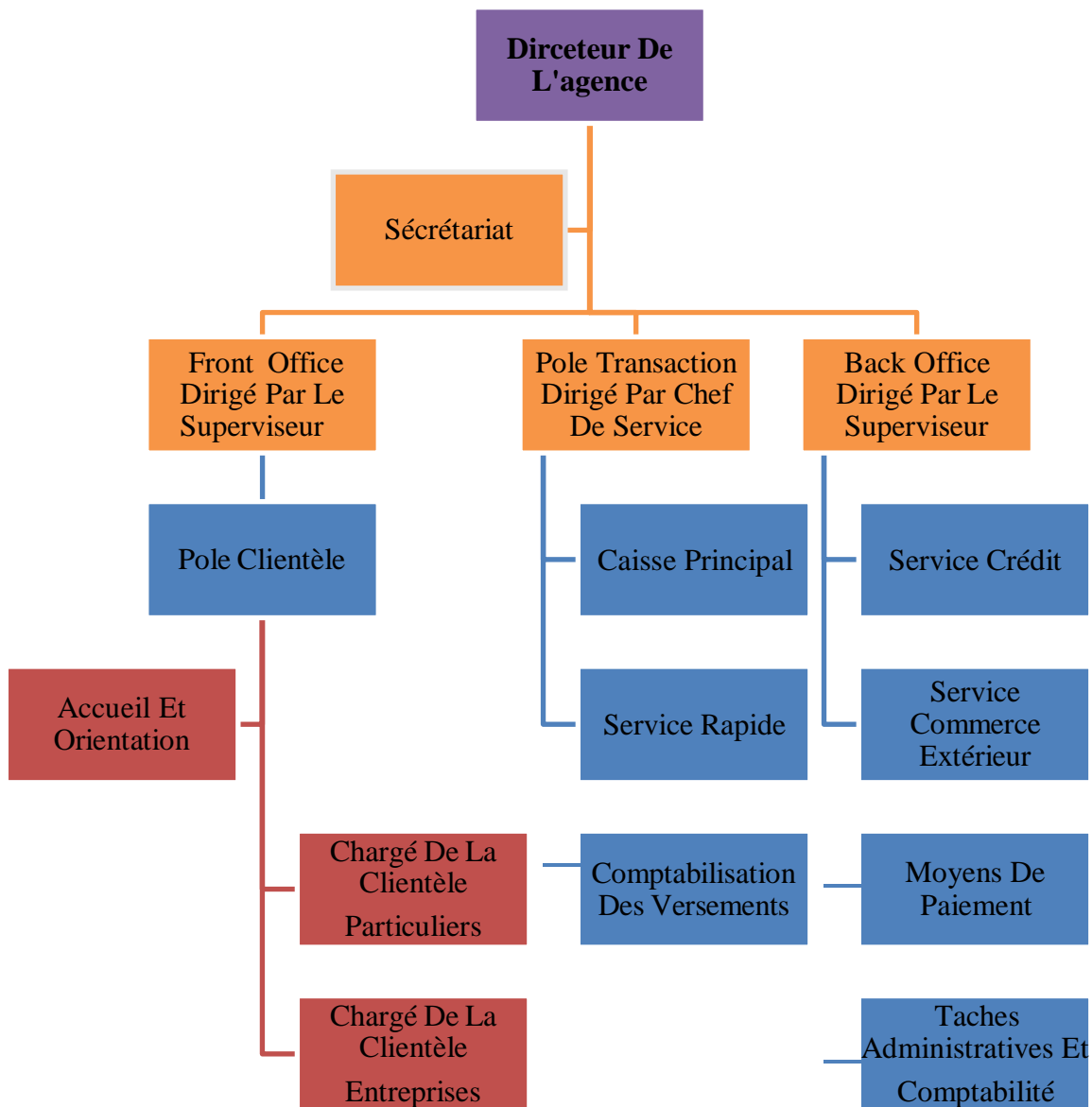
L'OCA est fondés sur des directeurs principaux, qui sont la séparation entre le Front Office et le Back office, la distinction des filières et la segmentation du portefeuille (Entreprise| particulier), et le transfert des opérations de retrait-versement du pole clientèle vers le pole transaction. A signaler que le chargé de la clientèle prend en charge toutes les opérations bancaires sollicitées par le client. Ainsi L'ALE BEJAIA repose principalement sur deux compartiments "Le Front Office" et le "Back Office".

1. Front office : Les emplois de front office en banque sont ceux qui sont à destination des clients, autrement dit ceux directement face aux clients ou qui consistent à créer des produits ou faire du trading pour les clients.
2. Back office: C'est l'unité administrative au sein d'une entreprise, qui vise à assurer le traitement des opérations réalisées entre les trois unités en charge respectivement de la gestion des flux de trésorerie, de la gestion de l'endettement et de la gestion des risques. Plus généralement, et en particulier au sein d'une banque, un back office désigne toutes les fonctions administratives nécessaires à la bonne exécution d'un ordre ou d'une transaction.

Tableau 4 : Composition du front office et back office.

front office	Le Back Office
Le Front Office lui-même est subdivisé en deux pôles: Le pole clientèle: L'accueil et l'orientation; Les chargés de la clientèle. Le pole transaction: Le service rapide (banque debout); La caisse principale; La caisse automatique	Il regroupe des fonctions spécifiques liées aux: Moyens de paiement (Télé compensation, monétique...); Taches administratives et comptabilité; Opérations de crédit; Opérations de commerce extérieur.

Figure 2 : Organigramme de l'agence principale BADR N°357



Source : élaboré par nos soins à partir des documents internes de la BADR.

Organisation du service crédit d'investissement au sein de l'agence d'accueil agence 357 :

- Service crédit:

Le service crédit est entouré par des chargés d'étude dont le nombre varie en fonction de la dimension de l'agence (nombre de dossier de crédit,...).

3 Section 3 : le déroulement de la procédure interne liée a l'octroi de crédit d'investissement

Cette section sera partagée en trois points, dans le premier point on va énumérer les documents que la future relation doit constituer dans son dossier pour un éventuel financement, dans le second point expliquer le rôle et le pouvoir des différentes structures de la banque, le dernier point on va décrire le système d'information utilisé dans toutes les opérations de la BADR notamment dans les opérations de crédits qui est ORACLE FLECUBE UNIVERSAL BANKING.

Le rôle des pouvoirs d'engagements des différentes structures dans la BADR :

Au sein de la BADR, chaque type de crédit a un seuil à ne pas dépasser selon le montant de ce dernier, qui est limité par un plafond d'engagement.

Les pouvoirs d'engagement sont répartis sur trois niveaux :

Les directions : sont divisé en deux :

Directions Générale Adjointe chargé des engagements.

Direction Centrales (DFGE-DFPME-DFAAPA).

Groupes Régionaux D'exploitation (GRE).

Les agences locales d'exploitations.

Tableau 5 : Manuel général des procédures de crédit

Direction Générale Adjointe Chargée Des Engagements		
Crédit D'investissement À Moyen Et Long Terme	300 millions de DA	
Crédits D'exploitation (Incluant Les Engagements Par Signature Et L'escompte)	200 millions de DA	
Direction Centrale DFGE-DFPME-DFAAPA		
Crédits D'investissement (À Moyen Et Long Terme)	80 millions de DA	
Crédits D'exploitation (Y Compris Escompte De Papier Commercial)	35 millions de DA	
Crédit Par Signature (Crédits Documentaires-Cautions-Avals)	35 millions de DA	
Escompte Papier Commercial (Avalisé Par Banque De Premier Ordre)	illimité	
Groupes Régionaux D'exploitation		
Crédit D'investissement (À Moyen Et Long Terme)	20 millions de DA	
Crédit D'exploitation (Hormis Escompte De Papier Commercial)	10 millions de DA	
Crédit Par Signature (Crédits Documentaires-Cautions-Avals)	5 millions de DA	
Escompte Papier Commercial (Avalisé Par Banque De Premier Ordre)	5 millions de DA	
Avance Sur BDC/DAT Souscrits À L'ale Rattachée	Illimité (Max. 80%)	
Agence Locales D'exploitation		
Désignation	Minimum (DA)	Maximum (DA)
Crédit d'exploitation (y compris PS)	300.000	5.000.000
Crédit d'investissement	1.000.000	5.000.000

Source : élaboré par nos soins à partir des documents internes de la BADR.

Le système d'information ORACLE FLEXCUBE UNIVERSAL BANKING

Le 01 octobre 2017 la BADR a basculé vers ORACLE FLEXCUBE UNIVERSAL BANKING après avoir été dans le système d'information SYBU.

Il est utilisé dans toute les opérations de la banque (opération de caisse, de commerce extérieur, de télé compensation de crédit.....etc).

Dans les opérations de crédit on l'utilise pour :

- Saisie de l'engagement ;
- Saisie des garanties ;
- Saisie du contrat ;
- Le déblocage du prêt ;
- Le remboursement du prêt (parfois automatique, parfois manuel) ;
- Consultation des échéances de remboursement ;
- Reconduction de la date de fin d'utilisation ;
- Reconduction des échéances de remboursement ;
- Glissement du tableau d'amortissement.

L'étude d'un dossier de demande de financement de projet d'investissement :

Dans cette section nous essayerons de donner les principales étapes d'une étude technico-économique d'un projet d'investissement a fin que son dossier soit accepter ou non par lebanquier, aussi nous allons faire une analyse sur une demande de crédit d'investissementfaite par l'entreprise de Mr.X spécialiser dans la construction des travaux bâtiments.

Dans ce chapitre nous allons présenter un cas pratique qui porte sur l'étude d'une demande de crédit d'investissement, au niveau de la banque d'Agriculture Et du Développement Rurale. Agence principale de Bejaïa. Rappelons que notre stage pratique s'est déroulé du 06/04/2021 au 06/06/2021 au sein de cette banque « BADR ».

La demande de crédit sollicitée auprès de la BADR, a pour objet, le financement d'une auto bétonnière équipée de benne preneuse, d'une entreprise spécialisée dans le domaine GTPH-travaux bâtiments en tout corps d'état. De construction, afin d'augmenter sa production dans ce secteur.

Nous retrouvons les étapes de la démarche d'octroi d'un crédit d'investissement, de l'expression de la demande jusqu'à concrétisation. Ainsi, ce chapitre sera subdivisé en trois sections, la première sera consacrée à l'étude et montage du dossier de crédit d'investissement, la deuxième va porter sur l'étude technico-économique du même dossier et la troisième sera porter sur la décision.

Procédure à suivre pour l'octroi de crédit d'investissement par la BADR

Le financement d'un investissement nécessite au préalable une étude approfondie du projet en question. Le banquier s'engageant sur plusieurs années, il s'appui sur une documentation le plus large possible afin d'apprécier l'ensemble des aspects juridiques,

comptables, économiques, financiers et humains se rapportant au projet. Nous présentons dans cette section, les étapes permettant l'octroi d'un crédit d'investissement, à partir de l'étude de la demande de crédit à la prise de décision par la banque.

3.4.1 Constitution du dossier de crédit d'investissement

Le dossier de crédit d'investissement, déposé par le client, comporte une documentation conforme aux exigences de la banque. Cette documentation diffère d'un dossier à l'autre selon la nature de l'investissement et l'ancienneté de la relation banque-client. La liste des documents ci-dessous n'est, de ce fait, pas exhaustive, (annexe 01). Ces documents sont d'ordres administratifs et juridiques, techniques et comptables.

Les documents administratifs et juridiques

Les principaux documents administratifs et juridiques sont les suivants :

- Demande de crédit adressée à l'agence bancaire,
- copies de pièce d'identité et résidence,
- copies certifiées conformes du registre de commerce et de la carte fiscale,
- copies certifiées conformes des statuts, pour les personnes morales,
- procès verbal de l'assemblée générale autorisant le gérant à contracter des crédits et aliéner les biens sociaux.

Documents techniques

Concernant les documents techniques, on peut citer, notamment, les documents suivants :

- permis de construction en cours de validité,
- plan de masse et de situation du projet à réaliser,
- plan d'architecture et charpente, étude géologique du site et autorisation de concession délivrée par l'autorité compétente pour les projets de carrière,
- étude et analyse de la qualité du gisement pour les projets de production de matériaux de construction et autres.

Documents comptables et financiers

Les documents comptables et financiers sont les suivants :

- curriculum vitae (CV) du gérant,
- les trois derniers bilans de l'entreprise,

- rapport du commissaire aux comptes pour les sociétés de capitaux (SARL/SPA),
- un état des créances et de stocks,
- étude technico économique portant sur le dossier d'octroi de crédit d'investissement,
- factures pro formas ou devis.

Documents fiscaux et parafiscaux

Les documents fiscaux et parafiscaux, doivent être datés de (moins de trois mois), il s'agit notamment des documents suivants :

- mise à jour CNAS et CASNOS,
- mise à jour CACOBAT,
- la demande de consultation de la centrale des risques (banque d'Algérie),
- versement des frais d'études,
- un compte rendu de visite (généralement pour les unités de production).

Après avoir fourni les documents par le client au (banquier chargé de clientèle), au niveau de l'agence, le banquier procède à l'étude du dossier.

Étude du dossier de crédit d'investissement

Après recueil de toutes les pièces constituant le dossier de crédit, l'analyste chargé de l'étude au niveau de l'agence bancaire procédera à des vérifications en suivant ces étapes :

La vérification de l'état d'endettement du demandeur de crédit

La vérification de l'état d'endettement du demandeur de crédit s'effectue d'une part par les engagements en cours à la même banque d'autre part, par la consultation de la centrale des risques de la banque d'Algérie pour voir les engagements.

La vérification des antécédents de paiement

La vérification des antécédents de paiement s'effectue à travers la centrale des impayés, exemples de ces antécédents (engagements non honorés, émissions de chèque sans provision), indiquant la mauvaise foi et l'insolvabilité du client.

La vérification de la situation fiscale et parafiscale du client

Les dettes du client, peuvent être sur impôt sur bénéfice de société (IBS), taxe sur Valeur ajoutée (TVA), taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et des cotisations sociales.

L'endettement fiscal et parafiscal constitue un risque majeur de part le statut privilégié de ses organismes qui peuvent à tout moment lancer des avis à tiers détenteurs (ATD) et des saisies arrêt (SA) pour bloquer les avoirs des clients et récupérer leurs dues.

La vérification de l'état de responsabilité juridique des associés

Cette étape consiste à étudier l'état de responsabilité financière édicté dans les statuts juridiques de l'entreprise pour chaque associé.

L'analyse de l'état de solvabilité

L'analyse de l'état de solvabilité se fait, à travers une analyse financière approfondie basée sur les postes bilanciels, soldes intermédiaires de gestion, le plan de trésorerie et les différents ratios. Le banquier pourrait apprécier l'état de solvabilité du client.

L'analyse et la vérification du contenu de garanties proposées par le client

Cette étape détermine le niveau de couverture du risque sur le crédit à accorder en cas de défaillance de l'emprunteur.

La prise de décision

Suite à l'étude de la demande de crédit adressé au banquier, le dossier sera soumis à une commission habilitée à prendre une décision. Cette dernière, est composée du directeur de commission et chefs de services. Ainsi si la décision est favorable elle sera matérialisée par une « autorisation de crédit » éditée en faveur du client renfermant la durée, le montant, la forme, les conditions et les garanties exigées pour l'utilisation du/ ou des crédits accordés. Nous avons dans la figure ci après (figure n°02), un récapitulatif des étapes de traitement et de décision de la demande de crédit d'investissement.

Conclusion :

L'étude exploratoire et descriptive au niveau de la banque BADR, à permet de connaître l'organisme et de comprendre la procédure à établie par l'étude de dossier de crédit, plus particulièrement le crédit d'investissement

Chapitre 03 :
Analyse et discussion des
résultats

Chapitre 03 : analyse et discussion des résultats

Après avoir compris la méthodologie d'étude et présenter les étapes d'étude technico-économique des projets d'investissements au sein de la banque, ainsi le compartiment concernant les crédits des particuliers, par la suite nous tenterons dans ce chapitre de partie pratique de suivre les étapes de l'étude technico-économique un crédit d'investissement défini dans le précédent chapitre, cas EGPTH au sein de la BADR, toute en analysant les résultats au même temps.

1 Section 01: Étude technico-économique d'un dossier de crédit

Dans cette section nous essayerons de donner les principales étapes d'une étude technico-économique du projet d'investissement de Mr.X, a fin que sont dossier soit accepter ou non par le banquier, EGPTH spécialiser dans les travaux bâtiments tout corps au niveau de l'agence 357 BADR à Bejaia.

Le projet d'investissement du client Mr.X

Le dossier de crédit d'investissement constitue des documents administratifs et juridiques, des documents techniques, des documents comptables et financiers et des documents fiscaux et parafiscaux. Après la constitution et l'étude du dossier de crédit d'investissement par le banquier, il passera à l'étude technico-économique, afin, d'octroyer ou ne pas octroyer le montant sollicité par le client. Ce que on va voir dans la section qui suit.

Crédit d'investissement pour l'entreprise spécialisée dans GTPH-travaux bâtiments en tout corps d'état

Pour l'étude technico-économique de l'entreprise spécialisée dans les travaux bâtiments de tout corps, le banquier procède à une analyse financière, qui se base notamment, sur le calcul des indicateurs liés au projet et sa rentabilité, sur la base des cinq (05) bilans prévisionnels présenté par le client

- **.Suggestion**

L'étude technico-économique du banquier se limite aux données du projet et les indices de sa rentabilité. Pour notre part et pour mettre en œuvre nos acquis en terme de méthode pour l'étude de la situation financière de l'entreprise, nous avons appuyé l'étude du banquier par

le calcul des indicateurs des équilibres financiers pour les cinq (05) années et les ratios de structure, de gestion et de rentabilité.

- **Résultat**

L'étude de la rentabilité du projet est confortée par la gestion financière donc le projet est à financer.

Présentation du projet

L'entreprise Mr.X GTPH-Travaux Bâtiments en tout corps d'état, est située au niveau de la wilaya de Bejaïa, elle a débuté son activité le 14/07/2002, (annexe2).

Afin d'améliorer son activité, et augmenter sa production dans la GTPH-Travaux Bâtiments de tout corps d'état, en date du 25/02/2020, une demande de crédit d'investissement a été présentée au service crédit de la banque d'Agriculture et Développement Rurale, l'agence principale de Bejaïa par le gérant de cette dernière.

Le crédit sollicité a pour objet de faire une extension en aval c'est-à-dire acquérir une auto bétonnière équipée de benne preneuse, pour un montant de 8 973 553 DA, pour la réalisation des différents travaux de l'entreprise Mr.X concernant GTPH-Travaux Bâtiments de tout corps d'état. Ce crédit est d'un montant de valeur 5 000 000 DA à moyen terme remboursable sur 5 ans et avec un taux d'intérêt de 6.5%.

Présentation de l'entreprise :

Tableau 6 : Présentation de l'entreprise

Raison sociale	Entreprise des Grandes Travaux Publics et Hydraulique – E.G.T.P.H
Forme juridique	Personne Individuel
Secteur d'activité	GTPH-Travaux bâtiments en tout corps d'état
Nombre Salarié	6
Date de création	14/07/2002
Capital émis	12 746 329 DA

Source : élaboré par nos soins à partir des présentations de l'entreprise sur le CANVAS

- Ressources humaines :

La société emploie six personnes.

La société détient une expérience dans le domaine de l'ETB/TCE.

Le promoteur est issu d'un diplôme en génie civil d'une faculté algérienne, depuis il a travaillé comme responsable dans une entreprise liée à son domaine, qui a acquis une expérience dans la construction de bâtiment d'environ 10 ans.

L'unité compte employer : 05 employés, 1 emploi à créer.

- Objet du projet :

Acquisition d'une auto bétonnière équipée de benne preneuse d'une valeur de 8 973 533 DA, dont 45% financé par le porteur du projet.

Aménagement et revêtement prolongement piste menant vers Ait TALBI sur 150 ml, le montant du contrat s'élève à 1 124 550 DA, les travaux sont sous conditions. Les travaux objet du contrat seront réglés au mètre en appliquant les prix unitaires du bordereau annexé selon les quantités réellement exécutées prises en attachement contradictoire.

Ouverture et aménagement prise IGUELMIMENE EL AINCEUR sur 300 ml.

Aménagement piste ILHAMACHENE sur 200 ml.

Travaux de confortement de glissement sur chemin communal TIMAAREST.

Lieu de réalisation du projet

L'entreprise est située à la région d'AIT SAMAIL BEJAIA, les réalisations des ouvrages sont :

1 ouvrage situé dans la commune de TIZI N BERBER ;

3 ouvrages situés dans la commune de BOUKHLIFA.

Il s'agit d'un investissement dans le secteur d'EGTPH dans le but de réaliser des infrastructures soit pour l'état ou pour des partenaires privés. Le marché ou compte intervenir l'investisseur est national, ainsi il souhaite soumissionner dans différents projets afin qu'il acquière un plan de charge significatif pour dégager de la rentabilité.

Étude de la viabilité du projet

Étude de marché :

Définition du marché

Ce secteur économique rassemble l'ensemble des activités et des corps de métiers, intervenant dans le cadre de la construction d'édifices et d'infrastructures publics et privés, à destination industrielle ou non. La maîtrise d'ouvrage est généralement assurée par l'état ou les collectivités locales, qui sont régis par le code des marchés publics. Ce secteur est un des secteurs clé de la nouvelle politique du gouvernement qui vise à booster la croissance.

Situation et perspective national :

En 2020 Le président de la république a affirmé que les projets de logement ne vont pas s'arrêter, en dépit des difficultés financières auxquelles fait face le pays suite à la chute des cours du pétrole, assurant ainsi que la question du logement est l'un des éléments les plus importants du programme du développement humain en Algérie (Service, 2020)

- La demande :

Le secteur du bâtiment en Algérie connaît une véritable expansion depuis quelques années, en effet un nouveau programme d'un million de logements pour la période 2020-2024 a été planifié par le gouvernement.

Dans la carte de cette stratégie, le but est l'éradication des bidonvilles sur le territoire national, ainsi que le traitement de la problématique du vieux bâti et la création de 120000 lots sociaux pour répondre à la demande.

Il ya lieu de noter que l'Algérie est le deuxième marché africain ; en 2018 les importations d'engins de travaux publics s'estimaient à 307 millions dollars.

- L'offre :

Beaucoup de projets sont en offre dans ce secteur, les conditions de travail sont favorables.

- L'environnement :

Le lieu d'implantation de cette entreprise (parc) est favorable à la réalisation du dit projet.

De ce fait les entreprises qui fournissent des services dans le secteur du bâtiment et la politique gouvernementale actuelle, favorise la croissance de ce dernier.

Étude commerciale :

- Objectifs commerciaux :

Dégager un chiffre d'affaires donnant une bonne rentabilité de l'investissement.

- La clientèle :

La clientèle constituée détient majoritairement des projets de construction de bâtiments, gendarmerie, siège sociale, salle de sport...etc.

- Politique du produit :

Une productivité d'un service de qualité est la seule optique en ce sens.

- Politique des prix :

Les prix seront arrêtés selon l'offre et la demande, fonction du projet de construction de façons étudiée.

- La concurrence :

Les PME EGTPH sont fortement présente en Algérie qui est classé avec 28,54% le deuxième secteur ou on investit le plus après celui des services.

- Matrice SWOT :

Tableau 7 : tableau représentatif de l'analyse SWOT

Opportunité	Menace
<p>En 2020 Le président de la république a affirmé que les projets de logement ne vont pas s'arrêter</p> <p>une croissance annuelle comprise entre 4% et 10%</p> <p>le ministre de l'habitat à annoncer récemment que les futurs programmes de logements seront réalisés uniquement par les algériennes.</p> <p>Programme de réalisation 1 millions d'unité 2020-2024</p>	<p>Secteur qui concentre 188 290 entreprises (fortement concurrencé) et avec un leader africain COSIDER Group.</p> <p>Crise sanitaire Covid – 19 a mis bon nombre de chantier a l'arrêt.</p> <p>Une crise politique en Algérie.</p> <p>Conjoncture économique non favorable avec une forte baisse des recettes des hydrocarbures.</p>
Forces	Faiblesses
<p>Forte expérience de l'entreprise l'entrepreneur Mr.X, début d'activité 2002.</p> <p>Secteur générateur du revenu</p> <p>Détient un plan de charge assez important pour 2020</p> <p>Formation et main d'œuvre qualifié (formation supérieure et professionnelle) dans le secteur.</p> <p>Secteur moteur pour l'économie du pays</p> <p>Augmentation du budget et moyen opérationnel terrain de Mr.X</p>	<p>Forte concurrence donc forte offre, cela peut avoir une banalisation de l'entreprise Mr.X</p> <p>La forte concurrence à Bejaia peut avoir un problème de visibilité de l'entreprise Mr.X.</p> <p>Manque de forte vente pour dégager une demande suffisante.</p> <p>La crise sanitaire dure encore depuis 2019, influence le milieu de travaille des employés de Mr.X.</p> <p>Les équipements sont importé, durant la crise sanitaire se qui a retarder le projet.</p>

Étude technique

La construction est le fait d'assembler différents éléments d'un édifice en utilisant des matériaux et des techniques appropriés.

Ce secteur de construction appelé «EGTPH» regroupe toutes les activités de conception et de construction des bâtiments publics et privés. Il est l'un des premiers secteurs d'activité économique.

Dans l'étude technique on va détailler l'ensemble des moyens nécessaires pour assurer la réalisation de votre projet (moyen humain, matériel). Ceci est particulièrement important puisque l'ensemble des moyens constitue des dépenses dont le total va représenter l'ensemble de l'investissement physique du projet.

- Les matériaux de construction utilisés

Le ciment :

Le ciment est une poudre fine qui acquiert des propriétés liantes suite à une réaction chimique appelée hydratation se produisant lorsque il est mélangé avec de l'eau.

Le mortier :

Le mortier est un mélange de sable et du liant (le ciment) et d'eau, le sable agit comme une matière inerte qui renforce la masse sèche et évite l'apparition de fentes qui se produiraient si on utilisait uniquement du liant.

Béton armé :

Le béton est un mélange de ciment, de sable, de graviers et d'eau. Le gravier et le sable sont les particules inertes liées entre elles par le mélange de ciment et d'eau.

Une fois durci suite à la réaction chimique entre le ciment et l'eau.

Briques :

Il existe différents types de briques, suivant la matière qui les compose et l'usage auquel elles sont destinées. Les types varient également selon les pays.

Les briques existent en différentes formes et tailles que l'on peut classer dans deux grandes catégories, celles destinées aux façades et celles employées pour les structures de maçonneries.

Le fer :

En construction, l'emploi de fer de diamètre standard, c'est-à-dire du fer 6 au fer 40, est d'usage. Il faut le choisir en fonction de l'épaisseur des fondations mais également en considération des contraintes que l'ouvrage va subir.

- Les différentes phases de la construction d'un bâtiment

La réalisation de travaux dans le cadre de projet de construction se décompose en deux parties :

Les gros œuvres :

Les travaux de gros œuvres désignent la construction de l'ossature de l'ouvrage. Les travaux de gros œuvre révèlent du génie civil et du métier de l'EGTPH - ETB - TCE.

Tous les projets de construction comportent impérativement une étape fondamentale qui est la réalisation de la structure de l'ouvrage. Celle-ci est essentielle pour la qualité et la pérennité du bâtiment.

A. Grand travaux bâtiments en tout corps

Le terrassement ; le soubassement ; les fondations ; l'assainissement ; les murs porteurs ; la toiture /charpente.

B. L'hydraulique :

Réseaux d'irrigation ; Sandage et forage ; Ouvrage et retenue des eaux ; Alimentation en eau potable et industrielle.

- Les seconds œuvres : Correspond à tous les travaux qui sont réalisés à la suite du gros œuvre lors de la construction d'un bâtiment.

Le second œuvre a donc pour fonction d'aménager et d'habiller la structure pour la rendre habitable.

C. Les équipements utilisés pour la réalisation des structures EGTPH

Pour pouvoir mener son activité, l'entreprise doit disposer des équipements suivants :

- Pelle sur chenille : La pelle sur chenille est utilisée pour des travaux tels que le terrassement, chargement de matériaux dans une carrière, terrassement de fouilles, le creusement de tranchées et fondation.
- Auto bétonnière : Différente d'un camion malaxeur elle permet d'avoir du béton de meilleure qualité, car celui-ci n'est mélangé qu'une fois sur le site de livraison. Le béton n'a pas trop séché durant le transport et aucun rajout d'eau n'est nécessaire pour l'liquéfier le béton trop sec. Une situation qui aurait pu se produire dans le cas d'une bétonnière malaxeur.
- Pompe Bétonnière : Est un matériel servant à transporter le béton dans un tuyau souple ou rigide pour l'acheminer en hauteur ou au-delà d'un obstacle.
- Grue : est un appareil de levage utilisé dans le domaine de la construction pour déplacer des charges.
- Pompe à eau : permet de remonter de l'eau d'un point vers un autre point.
- Treuil : c'est un appareil de levage. C'est un dispositif mécanique permettant de commander l'enroulement et le déroulement d'un câble, d'une chaîne ou de tout autre type de filin destiné à porter ou à tracter une charge.
- Citerne à eau : permet de stocker de l'eau afin de permettre leur utilisation dans le besoin.
- Coffrage métallique : sont utilisés d'une manière modulaire, pour la réalisation de poteaux de béton.
- Étais métalliques : sont des équipements qui servent de support notamment pour les coffrages de dalles ou de prédalles afin de les rendre immobiles, de veiller à leur portabilité, ainsi que de maintenir un certain équilibre au niveau des dalles d'un chantier.
- Groupes électrogènes : est un dispositif autonome capable de produire de l'électricité. Il est utilisé soit dans les zones que le réseau de distribution ne dessert pas. En général les chantiers ne sont pas raccordés à l'électricité au départ.

Utilisé pour alimenter une grue de construction, ou un marteau électrique...etc.

- Camion : est habilité à circuler sur la voie publique mais qui possède les qualités tout terrain suffisantes pour passer dans la boue, et les ornières, ou entrer et sortir d'une carrière.

- Vibreur : la vibration béton est une technique de maçonnerie qui permet d'expulser l'air présent dans le matériau et ainsi d'obtenir un matériau plus compact et solide une fois durci. Le rôle des vibrations est donc d'obtenir un béton plus homogène en évacuant l'air contenu dans le béton.
- Chariot élévateur : est un appareil de levage et de manutention, utilisé pour le chargement ou le déchargement de camions, également pour le transport de charges.
- Divers outillages : sont des éléments incontournables pour travailler dans de bonnes conditions et réussir vos chantiers.

D. Les normes à respecter :

Dans le secteur EGTPH il existe de nombreuses normes sont élaboré par l'institut algérien de normalisation.

297 normes sont adoptées par les différents comités techniques et répartis comme suit :

Comité 51 « travaux public » :108 N.A

Comité 37 « liants-béton-granulats » :151 N.A

Comité 39 « construction-bâtiment » :38 N.A

Étude financière

Partant de l'étude de marché et de l'étude technique effectuée dans les sous titres précédents, nous allons consacrer ce titre à une analyse financière du projet, dont l'objectif est de :

- Définir les besoins d'investissement et de financement du projet ;
- Apprécier sa rentabilité ;
- Déterminer si le projet est solvable ou non.

Structure de financement

La structure de financement représente le montant des fonds avec lequel l'entreprise va financer le projet, composé de l'apport personnel, ainsi que la somme du crédit sollicité à la banque. Pour la réalisation du projet envisagé par l'entreprise Mr.X, dont le montant global est estimé à 8 973 553 DA, son financement sera ventilé entre un financement

bancaire de 55% donc 5 000 000 DA et un apport propre en guise d'autofinancement de 45% l'équivalent de 3 973 553 DA

Tableau 8 : Structure de financement du projet

désignation	Montant (DA)	%
Apport personnel	3 973 553	45%
Crédit bancaire	5 000 000	55%
total	8 973 553	100%

Source : document interne à la BADR de Bejaia

Situation fiscale et parafiscale

L'exploitation du dossier, montre que la situation fiscale et parafiscale est circulante, en effet,

- Extrait de rôle : du 17/12/2019 à actualiser, (annexe3),
- CACOBATHPH : à jour, validité 30/04/2020, (annexe4),
- Déclaration CNAS : à jour, validité 30/04/2020, (annexe5),
- Déclaration CASNOS : à jour, validité 31/12/2020, (annexe6).

Répartition du crédit

L'objet du crédit d'investissement sollicité par Mr.X est l'extension en aval c'est-à-dire l'acquisition d'un nouveau équipement, notamment à savoir : Acquisition d'une auto bétonnière équipée de benne preneuse.

Tableau 9 : présentation du projet d'extension

Désignation	Montant (DA)
Matériels d'auto bétonnière	8 973 553
Montant du crédit global	8.973.553

Source : établi par nos soins à partir de la présentation du projet d'extension (annexe2)

2 Section 02 : Ratios de détermination de la rentabilité du projet

Pour déterminer la rentabilité d'un projet, il existe plusieurs méthodes, ces méthodes utilisent des données actualisées c'est-à-dire des valeurs prévisionnelles affectées d'un coefficient d'actualisation de manière à les rendre comparables à la date de l'étude.

Le banquier, pour son étude technico-économique, calcule les ratios de détermination de la rentabilité du projet, à savoir : la valeur actuelle nette (VAN), l'indice de profitabilité (IP) ou de rentabilité et le délai de récupération.

La valeur actuelle nette(VAN)

La valeur actuelle nette (VAN), est un flux de trésorerie actualisé représentant l'enrichissement supplémentaire d'un investissement par rapport au minimum exigé par les apporteurs de capitaux. Cet outil est utilisable dans le cas de l'analyse de la pertinence de projet d'investissement.

La valeur actuelle nette (VAN) est la différence entre le cash flow net actualisé et les capitaux investis Pour le cas de l'entreprise (Mr.X), la VAN du projet est égale à : 21 001 690 DA (soit 29 975 243 – 8 973 553).

$VAN = CAF \text{ cumulés actualisés} - I$

On remarque que la valeur actuelle nette est positive, donc le projet peut être retenu.

L'indice de profitabilité (IP) ou de rentabilité

L'indice de profitabilité (IP) ou de rentabilité s'agit d'un ratio permettant de mesurer le rendement du projet envisagé sur la base du dinar investi, s'il est supérieur à 1, le projet est rentable.

L'IP est égale au cumule des cash flow actualisés / coût de l'investissement.

$29\,975\,243 / 8\,973\,553$

Pour ce projet, $IP = 3,34$ il est supérieur à 1, le projet est rentable. .

Le délai de récupération (DR)

Le délai de récupération permet de déterminer la durée au bout de laquelle, le montant cumulé des cash flow actualisés est égale au montant du capital investi. Le taux de rentabilité est toujours exigé pour l'entreprise Mr.X c'est 10%.

Tableau 10 : Cash flow actualisés et cumulés

CF	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
Cash flow (CF)	5 525 444	6 392 544	7 317 349	8 212 106	9 193 099
C.F actualisés	5 188 210	5 636 046	6 057 660	6 383 460	6 709 867
C.F cumulés	5 188 210	10 824 256	16 881 917	23 265 376	29 975 243

Source : établi par nos soins à partir du tableau de compte de résultat (TCR), (voir annexe07).

L'entreprise «Mr.X» en investissant le montant de 8 973 553 DA. Selon le tableau précédent, ce montant est compris entre la 1ère et la 2ème année. Ainsi à la 1ère année l'entreprise aura récupéré 5 188 210 DA et à la 2ème année 10 824 256 DA, ce qui dépasse le montant du capital investi.

1 an \longrightarrow 5 188 210

DR \longrightarrow 8 973 553

2 ans \longrightarrow 10 824 256

$$\text{Délai de récupération} = \frac{8\,973\,553 - 5\,188\,210}{10\,824\,256 - 5\,188\,210} = \frac{3\,785\,343}{5\,636\,046}$$

Par la règle de trois on aura le délai de récupération égale à 0,67

0,67 multiplié par 12 mois = 8,04 (pour trouver après combien de mois l'entreprise va récupérer son capital)

8,04 – 8 = 0,04 multiplié par 30 jours = 1 (pour trouver après combien de jours l'entreprise va récupérer son capital)

Après ces calculs, le banquier constate que l'entreprise «Mr.X» va récupérer son capital investis en 8 mois, et 1 jour, puisque cette durée est inférieure à 5 ans, alors ce projet est rentable.

Pour compléter l'étude réalisée par le banquier, nous avons procédé à l'analyse financière de la structure du projet :

Calcul du WACC, de la VAN, TRI

Les sources de financement de ce projet sont :

- Les fonds propres (FP)
- La dette bancaire (D)

Ainsi, le cout moyen pondéré de capital est présenté par La Moyenne Pondéré Des Rendements exigés par les bailleurs des fonds comme suit :

Couts des capitaux propres (Ks)

Cout de l'emprunt bancaire (Kd)

Ces différents couts sont pondérés par le poids de chaque moyen de financement dans le plan de financement présenté ci-dessus.

$$WACC = \left(\frac{\text{fond propre}}{\text{fond propre} + \text{dette}} \times Ks \right) + \left(\frac{\text{dette}}{\text{fond propre} + \text{dette}} \times Kd \times (1 - \text{impot}) \right)$$

- Le cout des fonds propres (FP):

$$Ks = Rf + Beta \times (Rm - RF)$$

$$Rf = 2.5\% \text{ (BADR)}$$

Beta : puisque le secteur est risqué vu la crise économique et politique que traverse l'Algérie. On fait l'hypothèse qu'il est égal à 3 (beta entreprise risqué).

Rm : (la rentabilité moyenne du marché) 3.5%. Prévision de croissance PIB.

$$Ks \text{ (couts des capitaux propre)} = 2.5\% + 3 \times (3.5\% - 2.5\%) = 2.5\%$$

Kd (Le cout de la dette bancaire) =

Le cout de la dette de la banque lors d'un emprunt CMT est de : 5.5%

$$WACC = \left(\frac{3\,973\,553}{3\,973\,553 + 5\,000\,000} \times 2,5 \right) + \left(\frac{5\,000\,000}{3\,973\,553 + 5\,000\,000} \times 5,5 \times (1 - 2) \right)$$

$$WACC = 1,107\,018 + 3,064\,561$$

$$WACC = \cong 4,2\%$$

Tableau 11 : calcul du cout moyen des capitaux

	Montant	%	Cout
promoteur	3 973 553	45%	1,107018
crédit bancaire	5 000 000	55%	3,064561
WACC =4,2%			

Source : élaboré par nos soins à partir de l'autorisation d'engagement (annexe 11)

Calcul de TRI

Nous avons :

Taux d'intérêt : $i = 6,5 \%$

La VAN = 21 001 690 DA

La méthode d'interpolation linéaire :

$i = 6,5 \%$ → VAN = 21 001 690

$i = \text{TRI} \%$ → VAN = 0

$i = 70 \%$ → VAN = - 391 249

$$\frac{\text{TRI} - 6,5 \%}{70 \% - 6,5 \%} = \frac{0 - 21\,001\,690}{-391\,249 - 21\,001\,690}$$

TRI = 68,73 %

Tableau 12 : VAN, TRI, DR.

VAN	21 001 690 Da
TRI	68,73 %
DELAI DE RECUPERATION	1 ans 8 mois et 1 jour

Source : élaboré par nos soins a partir des bilans prévisionnels

L'analyse de rentabilité montre une valeur actuelle nette positive 21 001 690 Da, un taux de rentabilité interne du projet égale à 68,73% largement supérieur au cout du capital (4.2%) et un délai de récupération de 1 ans 08 mois et 1 jour. Ainsi, il en ressort que le projet est rentable.

Analyse de la situation financière de l'entreprise

Une analyse financière est une étude évaluant la situation financière d'une entreprise à un moment donné. Elle est réalisée à partir des documents comptables et d'un ensemble de données économiques et financière récentes liées tant, à l'entreprise qu'à son secteur d'activité, généralement réalisée sur cinq (05) ans.

Pour effectuer l'analyse financière, il ya lieu de suivre les étapes suivantes : Présentation de bilans financiers condensés, analyse des paramètres financiers, calcul et interprétation des ratios.

Présentation des bilans financiers condensés

Le bilan comptable est un document établi à la fin d'une période d'un an (exercice comptable), il représente ne photographie à un moment donné et renseigne sur la situation du patrimoine de l'entreprise². L'analyse financière pour ce projet est faite sur cinq exercices. (Annexe 08, annexe09).

Tableau 13: Bilan financier condensé du 1er exercice

Actif			Passif		
désignation	montant	Taux %	désignation	montant	Taux %
VI	13 652 235	51,97	Fonds propres	19 260 785	73,32
VE	1 500 000	5,71	DLMT	4 722 222	17,97
VR	5 950 000	22,65	DCT	2 288 125	8,71
VD	5 168 897	19,67			
Total	26 271 132	100%	Total	26 271 132	100%

Source : établi par nos soins à partir du bilan prévisionnel.

Tableau 14 : Bilan financier condensé du 2ème exercice

Actif			Passif		
désignation	montant	Taux %	désignation	montant	Taux %
VI	11 857 524	39,73	Fonds propres	23 858 618	79,94
VE	1 575 000	5,28	DLMT	3 611 111	12,1
VR	6 545 000	21,92	DCT	2 377 116	7,96
VD	9 869 321	33,07			
Total	29 846 845	100%	Total	29 846 845	100%

Source : établi par nos soins à partir du bilan prévisionnel

Tableau 15 : Bilan financier condensé du 3ème exercice

Actif			Passif		
désignation	montant	Taux %	désignation	montant	Taux %
VI	10 062 814	29,09	Fonds propres	29 381 256	84,93
VE	1 732 500	5,01	DLMT	2 500 000	7,23
VR	7 199 500	20,81	DCT	2 714 450	7,84
VD	15 600 892	45,09			
Total	34 595 706	100%	Total	34 595 706	100%

Source : établi par nos soins à partir du bilan prévisionnel

Tableau 16 : Bilan financier condensé du 4ème exercice

Actif			Passif		
désignation	montant	Taux %	désignation	montant	Taux %
VI	8 268 103	20,55	Fonds propres	35 789 651	88,94
VE	1 905 750	4,73	DLMT	1 388 889	3,45
VR	7 919 450	19,68	DCT	3 063 804	7,61
VD	22 149 041	55,04			
Total	40 242 344	100%	Total	40 242 344	100%

Source : établi par nos soins à partir du bilan prévisionnel.

Tableau 17 : Bilan financier condensé du 5ème exercice

Actif			Passif		
désignation	montant	Taux %	désignation	montant	Taux %
VI	6 473 392	13,8	Fonds propres	43 197 040	92,1
VE	2 096 325	4,47	DLMT	277 778	0,6
VR	8 711 396	18,57	DCT	3 428 297	7,3
VD	29 622 002	63,16			
Total	46 903 115	100%	Total	46 903 115	100%

Source : établi par nos soins à partir du bilan prévisionnel.

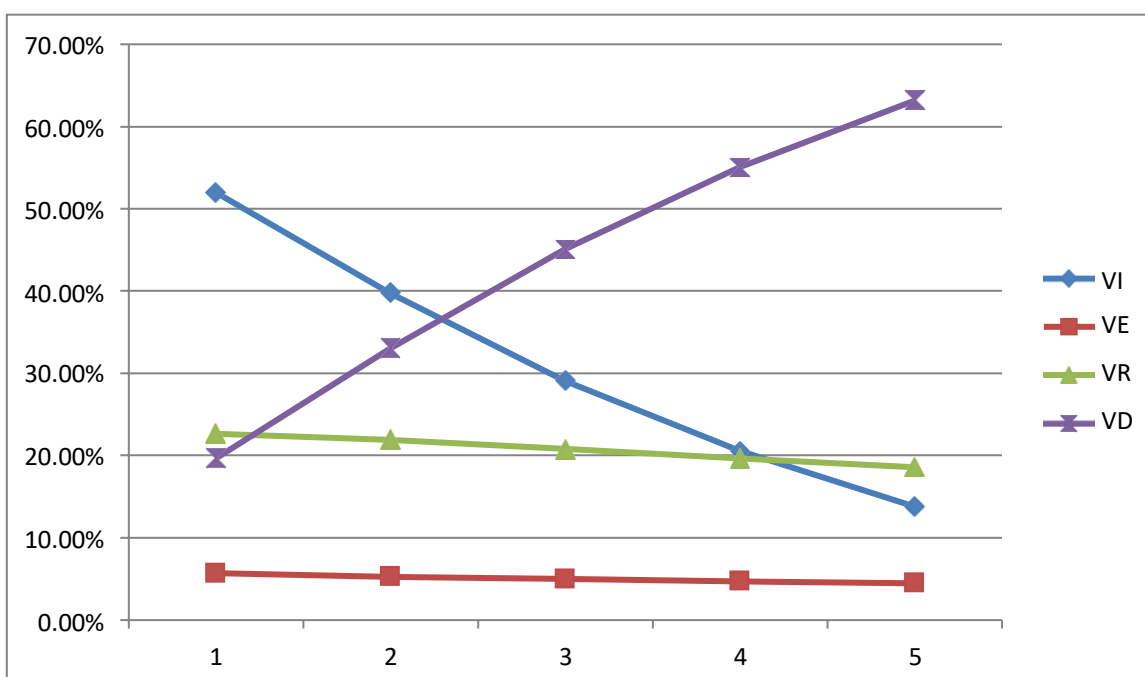
Interprétation des données

- L'actif** : L'actif représente l'utilisation qui a été faite des capitaux de l'entreprise. Les acquisitions représentées par l'actif sont classées dans un ordre de liquidités croissantes ; c'est-à-dire selon le temps nécessaire pour la transformation de chaque acquisition en liquide. Dans l'actif du bilan on trouve les éléments suivants, à savoir: les valeurs immobilisées (VI), les valeurs d'exploitation (VE), les valeurs réalisables (VR) et les valeurs disponibles (VD).
- Valeurs immobilisées (VI)** :D'après la représentation des bilans financiers condensés, on constate que les valeurs immobilisées ont connu une baisse, elle était de 51,97% en première année, de 39,73% en deuxième année, 29,09% en troisième année, 20,55% en quatrième année et elles sont réduites jusqu'à 13,8% dans la 5ème année. Cette baisse est due essentiellement aux amortissements des immobilisations pendant les 5 ans.
- Valeurs d'exploitation (VE)** : Elles sont en augmentation, de 5,71% à la première année, de 5,28% la deuxième année, 5,01% la troisième année, 4,73% la quatrième année et jusqu'au 4,47% à la 5ème année. Cette diminution est liée à la nature de l'activité puisqu'elle est industrielle donc, elle est censée produire plus, de cet effet, l'entreprise enregistre des moins values.
- Valeurs réalisables (VR)** : Elles sont de 22,65% à la première année, de 21,92% la deuxième année, 20,81% la troisième année, 19,68% la quatrième année, à la 5ème

année, elles ont atteint un taux de 18,57%, ce qui signifie que l'entreprise a enregistré une diminution de vente à crédit.

- **Valeurs disponibles (VD) :** Une croissance très attirante des valeurs disponibles, elles ont enregistré 19,67% dans la première année, elles augmentaient d'une manière progressive, 33,07% la deuxième année, 45,09% la troisième année, 55,04% la quatrième année, pour atteindre enfin 63,16% à la 5ème année. C'est le résultat de l'encaissement des services fournis (vente à crédit) et l'augmentation de la clientèle donc vendre plus.

Figure 3: interprétation graphique des bilans condensés



Source : élaboré par nos soins a partir des bilans condensés

- **Le passif :** Le passif nous renseigne sur l'origine des ressources qui financent l'entreprise.

Sur le plan économique, on va avoir une distinction plus approfondie, en effet, on distingue toujours: les capitaux propres, les dettes à long et moyen terme(DLMT) et les dettes à court terme(DCT).

- **Les capitaux propres**

D'après les résultats de ces bilans, on constate une augmentation continue des fonds propres, à la première année il est de 19 260 785 DA, à la deuxième année 23 858 618 DA, à la troisième année 29 381 256 DA, à la quatrième année 35 789 651 DA et de 43 197 040 DA la dernière année, en effet, une augmentation

de 23 936 255 DA de la première année jusqu'à la cinquième. Ce qui explique la rentabilité de l'activité.

- **Les DLMT**

Nous constatons une diminution des dettes à long terme, à partir de la 1^{ère} année à la 2^{ème} année, elles sont diminuées de 1 111 111 DA, de la 3^{ème} année à la 4^{ème} année une diminution de 1 111 111 DA. A la 5^{ème} année nous remarquons une disparition complète des dettes grâce au remboursement de tout l'emprunt contracté.

- **Les DCT**

Nous observons que les dettes à court terme sont en diminution continue durant la durée du remboursement, à la première année 2 288 125 DA, une légère augmentation dans la deuxième année de 2 377 116 DA, à la troisième année 2 714 450 DA, à la quatrième année 3 068 804 DA et à la cinquième année 3 428 297 DA. Cela signifie que l'activité de l'entreprise est en développement.

L'entreprise réalise des flux monétaires d'entrée et de sorties. L'étude financière va lui permettre d'ajuster son bon fonctionnement à ses flux, ce qui va l'amener à observer des règles pour mener à bien l'opposition de la liquidité de l'actif avec l'exigibilité du passif.

Analyse des équilibres financiers

L'équilibre financier de l'entreprise peut résulter de la confrontation permanente entre la liquidité des actifs et l'exigibilité du passif. L'analyse des conditions de l'équilibre financier à long terme repose sur l'indicateur principal que constitue le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement (BFR) et l'équilibre immédiat (trésorerie nette).

Le fonds de roulement

Le fonds de roulement sert à apprécier l'équilibre financier de l'entreprise, cependant cette

Appréciation est liée à l'endettement réel de l'entreprise.

L'équilibre financier dépend de la vitesse de rotation de l'actif circulant, notamment les stocks, ce qui implique que l'appréciation par le fonds de roulement ne peut être efficiente si l'on ne possède pas tous les renseignements qui permettent son calcul avec exactitude.

<p>FR= capitaux permanents- valeurs immobilisables FR= (Capitaux propres + DLMT)- VI</p>

Tableau 18 : Fonds de roulement

Désignation	1er exercice	2eme exercice	3eme exercice	4eme exercice	5eme exercice
Fonds Propres	19 260 785	23 858 618	29 381 256	35 789 651	43 197 040
DLMT	4 722 222	3 611 111	2 500 000	1 388 889	277 778
VI	13 652 235	11 857 524	10 062 814	8 268 103	6 473 392
FR	10 330 772	15 612 205	21 818 442	28 910 437	37 001 426

Source : établi par nos soins à partir des bilans prévisionnels des cinq années.

Commentaire

Durant la 1ère année jusqu'à la 5ème année, nous observons que les fonds de roulements sont positifs et en augmentation, donc, elle couvre largement ses valeurs immobilisées par ses fonds permanents et une partie de l'actif circulant donc elle est équilibrée à long terme.

Le besoin en fonds de roulement (BFR)

D'un point de vu financier, le degré de liquidité des emplois cycliques doit correspondre à celui de l'exigibilité du passif cyclique. En réalité, cette règle financière est souvent dépassée du fait de l'existence parmi les emplois cycliques des éléments qui ne se réalisent pas dans leur échéance normale, la liquidité de ces éléments s'avère faible par rapport à l'exigibilité des éléments du passif à court terme.

$$\text{BFR} = (\text{FR} - \text{TN})$$

Tableau 19 : Besoin en fonds de roulement

désignation	1er exercice	2eme exercice	3eme exercice	4eme exercice	5eme exercice
FR	10 330 772	15 612 205	21 818 442	28 910 437	37 001 426
TN	5 168 897	9 869 321	15 600 892	22 149 042	29 622 003
BFR	5 161 875	5 742 884	6 217 550	6 761 395	7 379 423

Source : établi par nos soins à partir des bilans prévisionnels.

Commentaire

A la 1ère année, le BFR était négatif ce qui signifie que l'actif circulant ne couvre pas les besoins d'exploitation, mais à partir de la 2ème année jusqu'à la 5ème année l'entreprise à enregistré un BFR positif ce qui signifie que l'actif circulant couvre les besoins d'exploitation donc, elle est équilibrée à court terme.

La trésorerie nette

Les notions de fonds de roulement net global et besoins en fonds de roulement sont deux indicateurs financiers parfaitement complémentaires, le premier représente l'effort fait par l'entreprise pour faire face au financement des besoins générés par son activité d'exploitation avec des capitaux stables, le second représente le montant des besoins d'exploitation et hors exploitation non couvert par les ressources cycliques d'exploitation et hors exploitation.

La confrontation entre le FR et le BFR permet de déterminer une nouvelle notion, celle de la trésorerie. La trésorerie se calcule comme suit :

Trésorerie nette= fonds de roulement- besoin en fonds de roulement, ou,

Trésorerie nette= trésorerie active- trésorerie passive

$$\text{TR} = \text{FR} - \text{BFR}$$

Tableau 20 : Trésorerie nette

Désignation	1er exercice	2eme exercice	3eme exercice	4eme exercice	5eme exercice
ACTIF	5 168 897	9 869 321	15 600 892	22 149 042	29 622 003
PASSIF	0	0	0	0	0
TN	5 168 897	9 869 321	15 600 892	22 149 042	29 622 003

Source : établi par nos soins à partir des bilans prévisionnels.

Commentaire

De la 1ère année à la 5ème année, la trésorerie de cette entreprise est positive ce qui signifie que l'entreprise dégage une trésorerie nette excédentaire ce qui nous donne une situation saine et équilibrée. Après avoir calculé et vérifié que les équilibres financiers sont positifs, on constate que la situation financière de cette entreprise est équilibrée, on appui notre analyse par le calcul des ratios.

3 Section 03 : Analyse de la solvabilité et de sensibilité

Étude de solvabilité

Calcul de la capacité d'auto financement

Tableau 21 : Calcul de la CAF.

	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat d'exploitation	7 022 611	6 984 792	7 933 159	8 979 383	10 133 402
Charges financières	487 500	487 500	279 861	207 639	135 417
résultat avant impôt	6 535 111	6 497 292	7 653 298	8 771 744	9 997 985
impôt	1 307 022	1 299 458	1 530 660	1 754 349	1 999 597
résultat net	5 228 089	5 197 833	6 122 638	7 017 395	7 998 388
DAM (dividendes)	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
CAF	5 525 444	6 392 544	7 317 349	8 212 106	9 193 099

Source : élaboré par nos soins à partir du compte de résultat prévisionnels

La capacité d'autofinancement calculée pour la première année présente une valeur positive de 5 525 444 DA, sa valeur continue d'augmenter dans les années suivantes. Ainsi les valeurs présentées sont positive après le remboursement de la dette de la banque (principal +intérêt +taxe sur les intérêts).

Plan d'investissement et de financement

Tableau 22 : Plan d'investissement et de financement.

	2020	2021	2022	2023	2024
Emprunt bancaires	5 000 000				
CA encaissé	52 015 860	35 782 346	39 360 5 80	43 296 638	47 626 302
RECUPERATION BFR					
CESSION					
TOTAL RESSOURCES	58 494 178	40 951 243	49 229 902	58 897 530	69 775 344
INVESTISSEMENT	8 973 553				
Dépenses liées à l'exploitation	29 411 356	28 063 788	30 618 440	33 506 718	36 687 881
Remboursement CMT	13 954 462	1 111 111	1 111 111	1 111 111	1 111 111
Prélèvement sur fond d'exploitation (DIVIDENDES)	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
IRG	385 910	1 307 022	1 299 458	1 530 660	1 754 349
TOTAL EMPLOIS	53 325 281	31 081 921	33 629 009	36 748 489	40 153 341
R-E	5 168 897	9 869 321	15 600 892	22 149 042	29 622 003

	5 168	15 038	30 639	52 788	82 410
R-E CUMULES	897	218	110	152	155

Source : élaborer par nos soins à partir des bilans prévisionnels

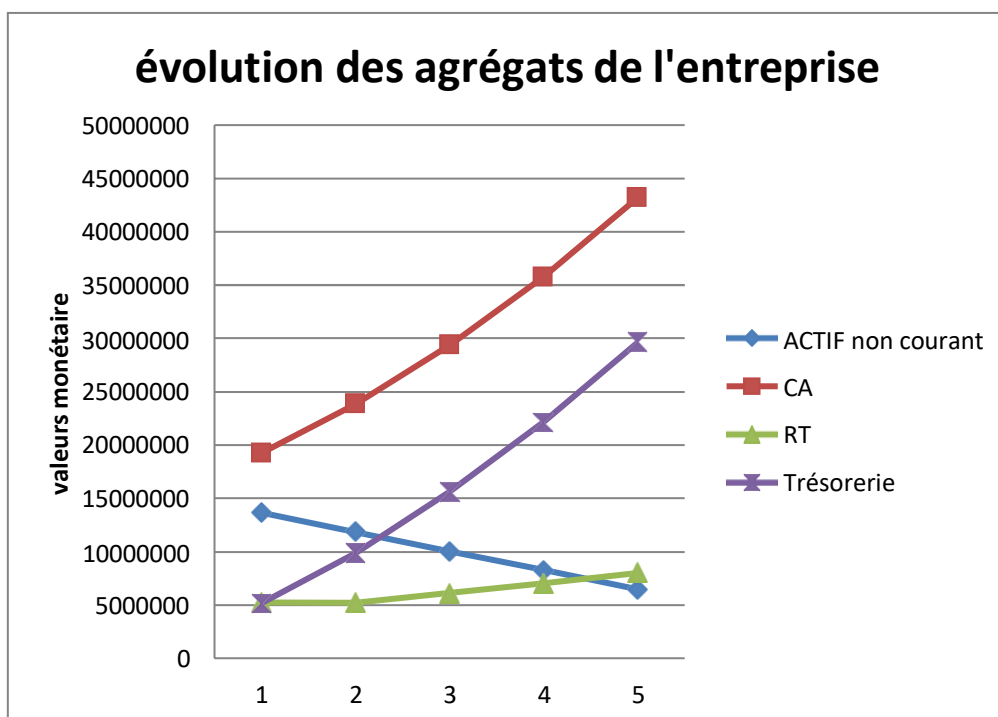
Nous constatons que la situation financière de l'entreprise est équilibrée :

Pour les prochaines années d'activité (2020-2024), l'entreprise dégage un excédent de trésorerie très important, ceci trouve ses explications dans la capacité de l'entreprise à dégager des CAF suffisamment importantes pour rembourser l'annuité de l'emprunt bancaire.

Les ratios de structure financière, de gestion et de rentabilité

Un ratio est un coefficient ou un pourcentage généralement calculé entre deux masses fonctionnelles du bilan ou du tableau de compte de résultat, il sert à mesurer la rentabilité, la structure des coûts, la productivité, et la solvabilité. Nous allons calculer les ratios les plus significatifs, à savoir : ratios de structure, de liquidité et de solvabilité, ratios de gestion et enfin les ratios de rentabilité, afin d'évaluer la situation financière de l'entreprise « Mr.X »

Figure 4 : Représentation graphique des agrégats de l'entreprise



Source : élaborer par nos soins à partir des bilans prévisionnels.

Les ratios de structure, de liquidité et de solvabilité

Nous allons calculer les ratios de trésorerie générale, ratios d'endettement à terme et les ratios de trésorerie immédiate

Tableau 23 : Ratios de structure, de liquidité et de solvabilité

Ratios	La formule	1ere exercice	2eme exercice	3eme exercice	4eme exercice	5eme exercice
Ratio de trésorerie générale	Actif circulant/ DCT	6,62	5,65	4,35	3,32	2,5
Ratio d'endettement à terme	Capitaux propre/ DCT	8,42	10,04	10,82	11,68	12,6
Ratio de trésorerie immédiate	VD/DCT	2,26	4,15	5,75	7,23	8,64

Source : établi par nos soins à partir des bilans prévisionnels des cinq années.

Interprétation des ratios de solvabilité

- Le ratio de trésorerie générale : ce ratio renseigne sur le degré de couverture des dettes à court terme par les valeurs réalisables à court terme. Il évolue durant les cinq années, cela traduit une capacité de l'entreprise à honorer ses engagements à court terme sans aucun recours à une cession éventuelle d'actif.
- Le ratio d'endettement à terme : ce ratio est de 8,42 en 1ère année, 10,04 en 2ème année, 10,82 en 3ème année, 11,68 en 4ème année, et enfin 12,60 en 5ème année, on constate alors une forte capacité d'endettement.
- Le ratio de trésorerie immédiate : ce ratio nous renseigne sur l'importance des valeurs disponibles comparées aux dettes à court terme (DCT).

Ratios de gestion

Les ratios de gestion permettent d'apprécier la politique de gestion des composantes principales du cycle d'exploitation menée par les dirigeants de l'entreprise. Trois ratios de gestions peuvent être calculés les ratios de rotation de capitaux propres, ratios de rotation des immobilisations, et les ratios de rotation de l'actif à savoir : ratio de rotation de capitaux propres, ratios de rotations des immobilisations et ratio de rotation de l'actif.

Tableau 24 : Ratios de gestion

Ratios	La formule	1er exercice	2eme exercice	3eme exercice	4eme exercice	5eme exercice
Ratio de rotation de capitaux propres	Chiffre d'affaire/capitaux propres	1,44	1,28	1,14	1,03	0,94
Ratio de rotation des immobilisations	Chiffre d'affaire/valeur immobilisations	0,94	0,98	1,02	1,06	1,11
Ratio de rotation de l'actif	Chiffre d'affaire/l'ensemble d'actif	1,06	1,02	0,97	0,92	0,87

Source : établi par nos soins à partir des bilans prévisionnels des cinq années.

Interprétation des ratios de gestion

Le ratio de rotation de capitaux propres : Ce ratio renseigne sur la part du chiffre d'affaire dégagé par les moyens propres de l'entreprise, nous constatons la diminution du ratio durant les cinq années, cela implique que les charges de l'entreprise « Mr.X » sont en augmentation, tenant compte de l'augmentation de son activité.

- Le ratio de rotation des immobilisations : il permet de mesurer l'importance du chiffre d'affaire réalisé par les moyens d'exploitation de l'entreprise, il est inférieur à 100% pour les trois années, cela signifie que les équipements de l'entreprise sont amortis.

- Le ratio de rotation de l'actif : il sert à montrer la participation du total actif dans la réalisation du chiffre d'affaire, on constate qu'il ya une diminution de ce ratio d'une année à une autre, ce qui explique la mauvaise exploitation du total actif de l'entreprise « Mr.X ».

Ratios de rentabilité

Nous allons calculer les ratios de rentabilité économique, ratios de rentabilité financière et les ratios de rentabilité commerciale, à savoir : le ratio de rentabilité économique, le ratio de rentabilité financière et le ratio de rentabilité commerciale.

Tableau 25 : Ratios de rentabilité

Ratios	La formule	1er exercice	2ème exercice	3eme exercice	4eme exercice	5eme exercice
Ratio de rentabilité économique	Résultat net/ l'ensemble d'actif	0,2	0,17	0,18	0,17	0,17
Ratio de rentabilité financière	Résultat net/ capitaux propres	0,27	0,22	0,21	0,2	0,19
Ratio de rentabilité commerciale	Résultat net/ chiffre d'affaire	0,19	0,17	0,18	0,19	0,2

Source : établi par nos soins à partir des bilans prévisionnels des cinq années.

A. Interprétation des ratios de rentabilité

- Le ratio de rentabilité économique : il mesure le rendement de la totalité des fonds investis dans l'entreprise, on remarque que le rendement de la totalité des fonds investis est pas aussi important pour les cinq années, ce ratio est respectivement de 20%, , diminue à 17% en 2ème année, augmente légèrement à 18%, diminue à 17%, et 17% dans les deux dernières années, on constate que cette entreprise préfère investir que de placer son argent dans des institutions financières.
- Le ratio de rentabilité financière : ce ratio mesure le rendement obtenu par les moyens propres de l'entreprise (capitaux propres), et d'après les résultats obtenus, on constate que 27%, 22%, 21%, 20%, et 19% des bénéfices des cinq années sont réalisés par les fonds propres, les résultats sont supérieures à 15% l'entreprise génère assez de profit de ses capitaux propres.
- Le ratio de rentabilité commerciale : ce ratio indique l'importance du résultat réalisé par l'activité de l'entreprise par rapport à son chiffre d'affaire, permet de traiter la politique des prix pratiqués par l'entreprise, les résultats obtenus sont supérieur à 15% c'est encourageant pour l'entreprise.

On constate que ces ratios accoraient d'une année à une autre, se qui signifie que il y'a une rentabilité intéressante pour l'entreprise Mr.X.

Étude de sensibilité

Les résultats obtenus précédemment sont conditionnés par la réalisation du chiffre d'affaire relatif à l'investissement, supposés fiables.

Toutes fois cette incertitudes liée aux données utilisées dans l'étude nous incite à vérifier l'impact de variation pouvant affecter ces données soit notamment la rentabilité, la solvabilité.

Analyse prévisionnel :

Le tableau suivant met en évidence la trésorerie nette prévisionnel de l'entreprise Mr.X on remarque que l'entreprise est capable de réaliser une trésorerie positive tout au long de la période 2020/2024 ainsi on remarque que l'entreprise réalise une trésorerie positive après paiement de ces échéances et différentes dettes et charges afférentes a son activité.

Tableau 26 : Tableau des flux de trésorerie prévisionnel

tableaux flux de trésorerie prévisionnel	2020	2021	2022	2023	2024
encaissement sur vente	27 790 780,00	30 569 858,00	33 626 843,80	36 989 528,18	40 688 481,00
encaissement des subventions d'exploitations					
encaissements des intérêts de prêts					
cession des immobilisations					
cessions des titres					
nouveau concours bancaire	5 000 000,00				
augmentation de la capitale					
encaissement hors exploitations					
total encaissement	32 790 780,00	30 569 858,00	33 626 843,80	36 989 528,18	40 688 481,00
décaissement sur achat	13 895 390,00	15 284 929,00	16 813 421,90	18 494 764,09	20 344 240,50
décaissement sur frais personnel	1 150 793,00	1 208 332,65	1 268 749,28	1 332 186,75	1 398 796,08
décaissement sur impôts et taxes	555 815,60	611 397,16	672 536,88	739 790,56	813 769,62
décaissement des charges d'exploitation	2 084 308,50	2 292 739,35	2 522 013,29	2 774 214,61	3 015 636,07
règlement des dettes	857 903,00	1 444 146,00	1 358 202,00	1 272 257,00	1 186 312,00
Dividendes	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00

charges de financements					
autres d'encaissement hors exploitations	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
total décaissement	19 244 210,10	21 541 544,16	23 334 923,34	25 313 213,01	27 494 754,28
solde de trésorerie	13 546 569,90	9 028 313,84	10 291 920,46	11 676 315,17	13 193 726,72

Source : élaboré par nos soins à partir des bilans prévisionnels du client.

Le résultat obtenu précédemment est conditionné par la réalisation du chiffre d'affaire qui est supposé fiable.

Toutefois l'incertitude liée aux données utilisées dans l'étude nous pousse à vérifier l'impact de variation pouvant affecter ces données, parmi les outils souvent utilisés pour analyser ce risque de projet est le test de sensibilité des résultats à la variation des variables les plus déterminantes de l'étude. Pour cela nous allons supposer trois scénarios pessimistes et voir l'impact sur la VAN, le TRI, et l'IP :

- Scenario 1 : baisse du CA de 10%
- Scenario 2 : augmentation des achats consommés de 10%
- Scenario 3 : Les deux scénarios combinés.

Ce tableau résume les résultats obtenus :

Tableau 27 : analyse de sensibilité

	INITIAL	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
VAN	21 001 690 Da	7 068 551,04 DA	14 035 167,56 DA	101 934,57 DA
TRI	67,73 %	29%	49%	7%
DR	1 ANS 8 MOIS ET 1 JOUR	3 ANS ET 18 JOURS	2 ANS ET 2 MOIS ET 1 JOUR	4 ANS ET 11 MOIS ET 12 JOURS
IP	3,34%	1,79%	2,56%	1,01%

Source : Élaboré par nos soins à partir du compte de résultat prévisionnel

L'analyse du risque souligne d'avantage l'aptitude de ce projet à garder sa rentabilité même dans le cas d'une baisse du CA et d'une hausse des charges d'exploitation à la fois. En effet il dégage pour les trois scénarios une VAN largement positive et un TRI toujours supérieur au coût du capital (WACC). Ainsi l'investissement demeure rentable et solvable.

On peut aussi noter que les indicateurs de rentabilité du projet sont plus sensibles à la variation du CA comme suit à la baisse du CA de 10% (la VAN à baisser de 49.64%).

Rapport du comité du crédit

L'entreprise individuel est une entreprise de BTP/TCE dirigé par Mr. X et détient un diplôme en génie civil avec une expérience de 10 ans.

En effet, le coût du projet est de 8973553 DA financer à hauteur de 45% par fond propre et 55% par crédit bancaire à moyen terme sollicité auprès de notre banque.

Sous des hypothèses réalisables, l'exploitation de la société laisse apparaitre une forte rentabilité. En effet, le projet présente une valeur actuelle nette de 21 001 690 et un taux de rentabilité interne au projet de 67,73% supérieur au coût du capital.

Concernant la solvabilité du projet, l'analyse du plan de financement et d'investissement présente une situation rassurante, une trésorerie positive, ce qui démontre une parfaite adéquation entre emplois et ressources.

Nous avons également testé la rentabilité du projet face à trois scénarios pessimiste pour pouvoir apprécier sa solidité financière.

Il s'avéré que le projet affiche pour les trois différentes hypothèses une VAN largement supérieure à zéro et un TRI toujours supérieur au cout du capital.

Eu égard de ce qui a précédé et compte tenu des arguments favorables suivants :

Qualification professionnel du chef de projet dans le domaine.

La rentabilité du projet.

La création de 6 postes de travail.

Nous sommes d'avis favorable pour l'accord d'un crédit moyen terme avec 6 mois de différé partiel en faveur de la relation assorti des conditions suivantes :

Tableau 28: Résumé des conditions du crédit

Nature du crédit	Montant du crédit	Durée	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement
CMT	5 000 000	5 ans avec 6 mois de différé partiel	TMM+2.5 (6.5%)	Remboursement par amortissement annuels constant.

Source : élaboré par nos soins à partir des résultats obtenus

Toutes fois le déblocage du crédit reste subordonné à la constitution des garanties et réserves suivantes :

Garanties

Engagement notarié du Gage et du nantissement des équipements financés

Apport personnel de 3 973 553 DA

Engagement de souscription d'une police d'assurance tout risque et multi risque avec avenant de subrogation au profit de la BADR.

Réserves

Billets à ordre

Convention de prêt

Conclusion

Après l'examen des différents éléments dégagés de l'étude du dossier, la banque a émis un avis favorable pour la mise en place d'un CMT 5 000 000 DA et de 5 ans avec 6 mois de différé partiel.

A la fin de notre étude sur la procédure d'octroi du crédit d'investissement, il apparaît clairement que cette dernière permet au banquier de récolter le maximum d'informations concernant le demandeur de crédit et sa relation avec la banque ainsi que l'analyse de la structure de la rentabilité et les besoins qu'exprime l'entreprise.

Cette procédure permet donc au banquier de définir les lignes de crédit appropriées d'estimer les risques encourus et de mettre en place les garanties nécessaires pour le couvrir.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Après deux mois de stage pratique au niveau d'une agence bancaire, nous avons essayé tout au long de ce travail de cerner, sous différents angles, le processus de l'étude technico-économique. Ainsi, nous avons concentré notre analyse et nos conclusions sur les paramètres qui conditionnent l'étude technico-économique, autrement dit, ce à quoi devrait satisfaire une entreprise en difficulté financière, pour obtenir l'assistance d'une banque. De par sa mission de bailleur de fonds, la banque constitue l'élément moteur dans une économie. La panoplie de crédits dont elle dispose sont successibles de financer tous les besoins que peut exprimer une entreprise dans le cadre de son activité. Cependant, cette étude est primordiale pour chaque projet d'investissement, elle est élaborée par des bureaux d'études ou de comptabilité spécialisés, permet d'avoir une idée sur le projet, d'apprécier la viabilité du projet sur tous les plans. C'est un document qui comprend l'ensemble des éléments se rapportant au projet d'investissement, l'une des études essentielles et indispensables pour l'économie du pays.

Notre travail vise, justement, à définir une méthodologie d'approche pour bien identifier les principales étapes de l'étude technico-économique et surtout l'analyser, pour bien le partager avec le client. Ceci n'a en aucun cas pour but de mettre le porteur de projet dans l'embarrât bien au contraire, l'étude en elle-même nous apportera une réponse si le projet est rentable ou non, car nous sommes convaincus que le crédit n'a jamais été et ne sera jamais une science exacte.

A la lumière de ces affirmations, il ressort que l'étude technico-économique n'est pas qu'étroitement liée au crédit, mais constitue l'art même et l'originalité du métier de banquier, elle doit donc, surtout être un avantage absolu à son exercice.

Tout au long de ce mémoire nous avons essayé d'insister sur quelques notions que nous avons jugées relativement plus importantes que d'autres. Mais au final, nous avons pratiquement insisté sur toutes les notions développées, nous en concluons que lors de l'étude d'un dossier de crédit, tout doit être pris en considération, jusqu'aux moindres détails, rien ne doit être laissé au hasard.

Nos banques qui ont accusé un retard considérable, à l'heure où la compétitivité est grande ouverte, se doivent impérativement d'abandonner tout comportement passif en faveur d'une libre expression des lois de l'économie de marché. Comme nous l'avons signalé plus haut, la banque constitue le moteur de l'économie. Ainsi il n'y a pas de doute que son épanouissement amorcera une dynamique qui générera un effet d'entraînement en cascade sur l'ensemble des volets de l'économie nationale.

Dans ce cadre, nous proposons d'émettre quelques réflexions, qui vont peut être contribuées et pourquoi pas améliorer la qualité du service offerte à la clientèle et mieux appréhender le projet d'investissement, ainsi :

- ✓ Pour éviter toute contrainte du non remboursement du crédit, il faudra une bonne connaissance des techniques bancaires ;
- ✓ Une analyse financière plus détaillée du projet ;
- ✓ Une analyse de sa rentabilité plus large ;
- ✓ Un esprit de synthèse de logique du raisonnement, de la rigueur et les relations humaines, sans omettre les qualités morales, sont les principales qualités de base demandées à toutes personnes exerçant le métier de banquier.

Au terme de notre recherche et compte tenu de la problématique du mode opératoire d'étude technico-économique d'obtention du crédit d'investissement l'enjeu de la participation de ces dernières, à la banque d'agriculture et développement rurale, il serait intéressant de savoir comment étudier et analyser un dossier de crédit.

Notre souhait est d'avoir contribuées, à travers ces quelques réflexions, à déclencher un vrai processus de réflexion porteur d'espoir.

4 Bibliographie

A, B. (1997). *Pratique des techniques bancaires*. Alger: Référence à l'Algérie, Editions Dahleb.

Alexia AUBRY, C. F.-i. (2010). Incidence technico-économique des maladies pulmonaires.

Asli, M. H. (2011). Risque opérationnel bancaire : le point sur la réglementation prudentielle. *Management & Avenir 2011/8 (n° 48)* , p. pages 225 à 238.

Bale, c. d. (2005).

Bouheni, F. B. (2016, 2). MÉTHODE D'ANALYSE DE L'IMPACT DES MÉCANISMES DE LA GOUVERNANCE SUR LA PERFORMANCE BANCAIRE. (D. e. Gestion, Éd.) p. 79 à 87.

Bouyacoub, F. (2000). *l'entreprise et financement bancaire*. casbah.

Brassard, C. H. (2011). GUIDE TECHNICO-ÉCONOMIQUE.

Caudamine G, M. J. (1998). *Banque et marchés financiers*. paris: economica. P.142.

CHAFFWMTE, P. P. (1967). LA TURBINE A GAZ ET L'EAU DOUCE ASPECT TECHNICO économique .

COULETEL, G. (2014). "Résultats technico-économiques des éleveurs de lapins de chair en france 2014. pp. 1 - 16.

GAVALDA C., S. J. (1999). *Droit Bancaire*. paris: 4ème édition, Editions Litec.

GOUTEROUX, C. (2006, juillet). Le système bancaire et financier français en 2005. *Bulletin de la Banque de France* (151), pp. 75-85.

GREL, E. d. (1989). PROJET D'ELEVAGE DU LOUP EN MER : ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE DU PREGROSSISSEMENT.

K. Coulibaly, E. V. (2012). "Performance technico-économique des association msaïs/niébé et maïs/mucuna en situation réelle de culture au Burkina Faso: potentiels et contraintes.

Maud AUBIER, F. C. (2007, 1). L'accès des entreprises au crédit bancaire. (L. D. française, Éd.) (177), p. 121 à 128.

Najoua Elommal, R. M. (2016, 5). VERS UNE ÉVALUATION DE LA RELATION BANQUE - CLIENTS : UNE ÉTUDE DES NORMES DE MACNEIL DANS LE CONTEXTE B TO C. 33, p. 233 à 258.

N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*. 5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris, France: L'Harmattan.

Ngongang, D. (2015, 1). ASYMÉTRIE D'INFORMATION ET RATIONNEMENT DU CRÉDIT BANCAIRE DANS LES P.M.E. CAMEROUNAISES. (É. ICES, Éd.) 20, pp. 11-54.

Ordonnance. (2003, Août 26). *Ordonnance relative à la monnaie et au crédit* . Algérie.

PERROT CHRISTOPHE, C. D. (2012). Économies d'échelle et économies de gamme en production laitière. Analyse technico-économique et environnementale des explications de polyculture-élevage français .

Pezet, A. (2010, 6 8). investissement. (Economica., Éd.) pp. 1013-1023.

république, L. p. (LOI N° 90-10 DU 1990 , avril 14). LEXALGERIA le portail du droit Algérien . alger.

revue de la CNEP-banque . (s.d.). *le renouvellement des créances* .

S. Diaf, M. H. (reçu le 03 Juin 2006 - accepté le 30 Septembre 2006). "Analyse technico économique d'un système hybride.

Sarra Polleti et Eric Penot. (2011, 11 1). EVALUATION TECHNICO-ECONOMIQUE DE L'IMPACT DE L'INTRODUCTION des systèmes agriculture de conversation dans les exploitations agricoles de la region du lac alaotra, Madagascar .

Service, A. .: (2020, Aout). PANORAMA DU SECTEUR DE LA FILIÈRE BTPH. *Revue de presse nationale* , 13.

Stela Raytcheva, K. S. (2013, 2). LA RELATIVITÉ DES PRATIQUES D'ANALYSE ET DE PRISE D'UNE DÉCISION RISQUÉE EN QUESTION : LES CAS DES BANQUES FRANÇAISES IMPLANTÉES EN BULGARIE. p. 13 à 34.

t, P. W.-S. (1987, mars 30).

T., A. T. (2011, 2). CRÉDIT BANCAIRE ET COMPORTEMENT DES PME INVESTISSANT EN ACTIFS INTANGIBLES. (L'Harmattan, Éd.) (14), p. 195 à 213.

Thirlwell. (2011). "Operational Risk: Cinderella or Prince Charming?", *Chartered Banker, Chartered Banker Institute – Scotland, March*.

Annexe 2 : Présentation du projet d'investissement

EGTPH
Ait Smail Bejaia

Monsieur le Directeur de la BADR
Agence Bejaia

Objet : demande d'octroi de crédit d'investissement

Monsieur,

En perspective d'acquérir une auto bétonnière équipée de benne preneuse, pour un montant de 8 973 553 DA, je viens respectueusement solliciter de votre haute bienveillance l'octroi d'un crédit d'investissement de 5 000 000 DA, soit 56%, remboursable sur cinq années dont six mois de différé de paiement.

Je m'engage à :

- Apporter 44% du coût d'acquisition soit, 3 973 553 DA
- Rembourser l'encours du CMT que vous m'avez accordé pour l'acquisition d'un retro chargeur, soit 1 052 631 DA
- Maintenir à votre profit le gage sur cet engin (rétro chargeur)
- Inscrire un gage sur l'auto bétonnière
- Souscrire toute assurance que vous jugerez nécessaire

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.

Bejaia, le 25 Février 2020



Chargée de Clientèle
MEHENNI Saïda

Annexe 3 : Extrait de rôle à actualiser

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

A/N° 1378668

EXTRAIT DE ROLES

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
DIRECTION DES IMPOTS DE WILAYA
DE **SAÏDA**
RECEPTE DES IMPOTS
DE **SAÏDA**

CODE COMPTABLE: **1000**

IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE:

Nom (ou raison sociale): **SAÏDA**

Prénom: **SAÏDA**

Adresse: **SAÏDA**

N.I.F.: **SAÏDA**

Série R n° 16 (2015)

Nature des Cotisations	Année d'imposition	N° d'article	Date de mise en recouvrement	MONTANT		Total (1)	Date	N° de quittance ou C. A.	VERSEMENTS EFFECTUES		Reste dû (1) - (2)	
				Principal	Pénalités				Principal	Pénalités et frais accessoires		Total (2)
COTISATIONS EMISES												
COTISATIONS TOTALES												
TOTAL												

N.B. En application des dispositions combinées des articles 99 du Code des Impôts, Droits et Taxes Assimilés et 184 de la loi de finances pour 2002, la délivrance des extraits de rôles aux contribuables est gratuite. Ce document ne peut être demandé qu'extra-judiciairement et en vertu de la loi n° 18 du 15 Mars 1969 relative aux titres de VIRC, IS, VI et TAP qu'en ce qui concerne les cotisations.

Le Receveur des Impôts: **SAÏDA**

Le Receveur des Impôts: **SAÏDA**

Eté 2019

أولاد ق

Etabli par l'agent: **Bouadmiré Alkharvi**

Fonction: **AB**

Références des échéanciers, éventuellement accordés:

Date de signature de l'engagement: **SAÏDA**

Montant du versement initial exigé: **SAÏDA**

Montant de la mensualité fixée en principal: **SAÏDA**

Autres références: **SAÏDA**

Annexes 4 : CACOBATH à jour

ER02.R02

الصندوق الوطني للعتل المدفوعة الأجر
و البطالة الناجمة عن سوء الأحوال الجوية
لقطاعات البناء، الأشغال العمومية و الري

نم

BATPH Agence Tizi

شهادة أداء المستحقات
ATTESTATION DE MISE A JOUR

رقم : [REDACTED]

مدير CACOBATPH Agence Tizi يؤكد أن :

صاحب العمل رقم : [REDACTED]

اللقب أو المقر الإجتماعي للمؤسسة : [REDACTED]

العنوان : [REDACTED]

06000

قد أدى الإشتراكات الخاصة بالعتل المدفوعة الأجر و البطالة الناجمة عن سوء الأحوال الجوية : 2019T4
حتى

عدد العمال المصرح بهم : 5 تاريخ الصلاحية : 30/04/2020

تنبيه : لا يمكن في أي حال من الأحوال أن تمثل هذه الوثيقة عانقا في مراجعة أو تعديل،
قد تلجأ إليهما الوكالة في حالة ملاحظة عدم التصريح بالأجور

ملاحظة هامة
نسخة هذه الوثيقة صالحة إلا للتعهد في حالة إسناد الصفقة يجب إيداع النسخة الأصاوية

ATTENTION
La copie de ce document n'est valable que pour la soumission .
En cas d'attribution de marché, un document original doit être impérativement exigé

سلمت هذه الوثيقة في حدود ما يسمح به القانون.

عون المعالجة : MOUALEK ABDELHAK

حرر ب CACOBATPH Agence Tizi في 21/01/2020

[REDACTED]

Annexes 5 : Déclaration CNAS à jour

وزارة العمل و التشغيل و الضمان الإجتماعي
الصندوق الوطني للتأمينات الإجتماعية للعمال الأجراء

شهادة أداء المستحقات
ATTESTATION DE MISE A JOUR

رقم N° [REDACTED]

Le(a) Directeur(trice) de l'agence مدير(ة) الصندوق الوطني للتأمينات الإجتماعية للعمال الأجراء وكالة

BEJAIA

Atteste que l'employeur نشهد أن المستخدم

Immatriculé sous le numéro [REDACTED] المنتسب بالرقم

Nom et /ou raison sociale : [REDACTED] الإسم و اللقب أو التسمية

Adresse : العنوان

ENTREPRISE DE TRAVAUX BATIMENT
AIT-SMAIL BEJAIA

Est à jour de ses cotisations de sécurité sociale

Au 01/02/2020
Pour un effectif / salarié de : 5
Date de validité : 30/04/2020

BADRAL BEJAIA 357
Copie conforme
à l'Original

NOTE: Le présent document ne peut en aucun cas faire obstacle à d'éventuels redressements réglementaires que l'agence est amenée à effectuer

Fait le 01/02/2020 بتاريخ
Document établi par TELEDECLARATION وثيقة من



CETTE ATTESTATION EST DELIVREE POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

تمنح هذه الوثيقة لاستعمالها في حدود ما يسمح به القانون

COMPTE DE RESULTAT

Designation	2020	2021	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	27 790 180	30 569 198	33 626 118	36 988 730	40 687 603
Variation stocks produits finis et en cours					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
I - Production de l'exercice	27 790 180	30 569 198	33 626 118	36 988 730	40 687 603
Achats consommés	13 895 090	15 284 599	16 813 059	18 494 365	20 343 801
Services extérieurs et autres consommations	4 168 527	4 585 380	5 043 918	5 548 309	6 103 140
II - Consommation de l'exercice	18 063 617	19 869 979	21 856 977	24 042 674	26 446 942
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)	9 726 563	10 699 219	11 769 141	12 946 055	14 240 661
Charges de personnel	1 150 793	1 208 333	1 268 750	1 332 187	1 398 796
Impôts, taxes et versements assimilés	655 804	711 384	772 522	839 775	913 752
IV- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	7 919 966	8 779 502	9 727 869	10 774 094	11 928 112
Autres produits opérationnels					
Autres charges opérationnelles					
Dotations aux amortissements et aux provisions	897 355	1 794 711	1 794 711	1 794 711	1 794 711
Reprise sur pertes de valeur et provisions					
V- RESULTAT OPERATIONNEL	7 022 611	6 984 792	7 933 159	8 979 383	10 133 402
Produits financiers	487 500	487 500	279 861	207 639	135 417
Charges financières	487 500	487 500	279 861	207 639	135 417
VI- RESULTAT FINANCIER	-	-	-	-	-
VII- RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V + VI)	6 535 111	6 497 292	7 653 298	8 771 744	9 997 985
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	1 307 022	1 299 458	1 530 660	1 754 349	1 999 597
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires					
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	27 790 180	30 569 198	33 626 118	36 988 730	40 687 603
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	22 562 091	25 371 365	27 503 480	29 971 334	32 689 214
VIII- RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	5 228 089	5 197 833	6 122 638	7 017 395	7 998 388
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)					
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)					
IX- RESULTAT EXTRAORDINAIRE					
X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 228 089	5 197 833	6 122 638	7 017 395	7 998 388

Annexes 8 : Bilan actifs prévisionnels

EGTPH - ETB - TCE
Bejaia

BILANS PREVISIONNELS

ACTIF	2020	2021	2022	2023	2024
ACTIFS NON COURANTS					
Ecart d'acquisition (ou goodwill)					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Batiments					
Autres immobilisations corporelles	43 143 636	43 143 636	43 143 636	43 143 636	43 143 636
Immobilisations en concession					
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants					
Impôts différés actif					
TOTAL ACTIF NON COURANT BRUT	43 143 636	43 143 636	43 143 636	43 143 636	43 143 636
Amort-Prov.	29 491 401	31 286 111	33 080 822	34 875 533	36 670 243
TOTAL ACTIF NON COURANT NET	13 652 235	11 857 524	10 062 814	8 268 103	6 473 392
ACTIF COURANT					
Stocks et encours	1 500 000	1 575 000	1 732 500	1 905 750	2 096 325
Créances et emplois assimilés					
Clients	5 950 000	6 545 000	7 199 500	7 919 450	8 711 395
Autres débiteurs					
Impôts et assimilés					
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie	5 168 897	9 869 321	15 600 892	22 149 041	29 622 002
TOTAL ACTIF COURANT	12 618 897	17 989 321	24 532 892	31 974 241	40 429 722
TOTAL GENERAL ACTIF	26 271 131	29 846 845	34 595 706	40 242 344	46 903 115

Annexes 9 : Bilan passifs prévisionnels


EGTPH - ETB - TCE

Bejaia

BILANS PREVISIONNELS

PASSIF	2020	2021	2022	2023	2024
CAPITAUX PROPRES					
Capital émis	14 032 696	18 660 794	23 258 618	28 781 256	35 198 651
Capital non appelé					
Primes et réserves / (Réserves consolidées(1))					
Ecart de réévaluation					
Ecart d'équivalence (1)	5 228 089	5 197 833	6 122 638	7 017 395	7 998 388
Résultat net / (Résultat net part du groupe (1))					
Autres capitaux propres – Report à nouveau					
Part de la société consolidante (1)					
Part des minoritaires (1)	19 260 784	23 858 618	29 381 256	35 798 651	43 197 040
TOTAL I					
PASSIFS NON-COURANTS					
Emprunts et dettes financières	4 722 222	3 611 111	2 500 000	1 388 889	277 778
Impôts (différés et provisionnés)					
Autres dettes non courantes					
Provisions et produits constatés d'avance					
TOTAL PASSIFS NON COURANTS II	4 722 222	3 611 111	2 500 000	1 388 889	277 778
PASSIFS COURANTS					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Impôts	2 257 022	2 344 458	2 680 160	3 018 799	3 390 492
Autres dettes	31 103	32 658	34 291	36 005	37 805
Trésorerie Passif	2 288 125	2 377 116	2 714 450	3 054 804	3 428 297
TOTAL PASSIFS COURANTS III	2 288 125	2 377 116	2 714 450	3 054 804	3 428 297
TOTAL GENERAL PASSIF	26 271 131	29 846 845	34 595 706	40 242 344	46 903 115

Annexe 10 : Échéancier de remboursement



بنك الفلاحة و التنمية الريفية
BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

ÉDITE-LE : 08/07/2020

Echéancier de remboursement

CLIENT : [REDACTED] NUMERO DOSSIER : [REDACTED]

NOM : [REDACTED] COMPTE REGLEMENT : [REDACTED]

ADRESSE : [REDACTED] COMPTE DE PRET : [REDACTED]

[REDACTED] TYPE DE PRET : 1100-C.M.T. EQUIPEMENT

DUREE DU PRET	: 59 MOIS ET 24 JOURS	TAUX T.V.A	: 19 %
DUREE D'AMORTISSEMENT	: 59 MOIS ET 24 JOURS	DATE MATUREE	: 30/06/2025
DATE 1 ^{er} PAIEMENT DES INTERETS	: 30/09/2020	PERIODICITE	: Trimestrielle
DATE 1 ^{er} REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL	: 30/09/2020		

CAPITAL PRETE : 5,000,000.00 DA

CAPITAL MOBILISE (UTILISE) : 5,000,000.00 DA

INTERETS DIFFERE : 0.00 DA

DATE	A AMORTIR	PRINCIPAL	INTERETS	TAXES	TOTAL	TAUX
30/09/2020	5,000,000.00	250,000.00	64,166.67	12,191.67	326,358.34	5.50
31/12/2020	4,750,000.00	250,000.00	65,312.50	12,409.38	327,721.88	5.50
31/03/2021	4,500,000.00	250,000.00	61,875.00	11,756.25	323,631.25	5.50
30/06/2021	4,250,000.00	250,000.00	58,437.50	11,103.13	319,540.63	5.50
30/09/2021	4,000,000.00	250,000.00	55,000.00	10,450.00	315,450.00	5.50
02/01/2022	3,750,000.00	250,000.00	52,708.33	10,014.58	312,722.91	5.50
31/03/2022	3,500,000.00	250,000.00	47,055.56	8,940.56	305,996.12	5.50
30/06/2022	3,250,000.00	250,000.00	44,687.50	8,490.63	303,178.13	5.50
02/10/2022	3,000,000.00	250,000.00	42,166.67	8,011.67	300,178.34	5.50
02/01/2023	2,750,000.00	250,000.00	37,812.50	7,184.38	294,996.88	5.50
02/04/2023	2,500,000.00	250,000.00	34,375.00	6,531.25	290,906.25	5.50
02/07/2023	2,250,000.00	250,000.00	30,937.50	5,878.13	286,815.63	5.50
01/10/2023	2,000,000.00	250,000.00	27,194.44	5,166.94	282,361.38	5.50
31/12/2023	1,750,000.00	250,000.00	23,795.14	4,521.08	278,316.22	5.50
31/03/2024	1,500,000.00	250,000.00	20,625.00	3,918.75	274,543.75	5.50
30/06/2024	1,250,000.00	250,000.00	17,187.50	3,265.63	270,453.13	5.50
30/09/2024	1,000,000.00	250,000.00	13,750.00	2,612.50	266,362.50	5.50
31/12/2024	750,000.00	250,000.00	10,312.50	1,959.38	262,271.88	5.50
31/03/2025	500,000.00	250,000.00	6,875.00	1,306.25	258,181.25	5.50
30/06/2025	250,000.00	250,000.00	3,437.50	653.13	254,090.63	5.50
TOTAUX		5,000,000.00	717,711.81	136,365.29	5,854,077.10	

N.B : TAUX D'INTERET VARIABLE, L'ECHÉANCIER PEUT ÊTRE AFFECTUÉ PAR LA SUITE.
CONSEQUENCE.

N.B : LE TAUX DE LA TAXE PEUT VARIER, L'ECHÉANCIER PEUT ÊTRE AFFECTUÉ PAR LA SUITE.
CONSEQUENCE.

Directeur d'Agence
[Signature]

Annexe 11 : Autorisation de crédit

بنك الأفلان والتنمية الريفية
BANK OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT

شركة مساهمة تأسست في 14/08/2020 قدره 00 ب 00 الجزائر العاصمة
Date: 07/08/2020 N° 14/2020

Organe de décision (1) : C.C.A.ALE 357. **Date du comité** : 07/06/2020. **PV N°** : /

Structure émettrice (2) : ALE 357.

Emprunteur : E.G.T.P.H. **Activité** : ETB/TCE

N° de compte : /

Agence domiciliataire : Bejaia 357 **GRE de rattachement** : Bejaia 006.

Cote du Risque Emprunteur : /

Groupe d'appartenance (3) : /

Type de prêt ou de crédit	Montant (4)	Validité (5)	Date limite d'utilisation (6)	Durée d'amortissement (6)	Différé partiel (7)	Différé total (7)	Taux ou marge (7)	Taux commission d'engagement
CMT EQUIP	DA 5000 000 .00	-	12 mois	60 mois	-	-	-	Taux en vigueur

Garanties bloquantes :

- Engagement notarié du gage du matériel roulant à financer (auto bétonnière);
- Engagement de souscription d'une police d'assurance tous risque avec avenant de subrogation au profit de la BADR ;
- Gage du retro chargeur déjà financé.
- Apport personnel de 3 973 553,00 DA

Réserves bloquantes :

- Billet a Ordre
- Convention de Prêt

Garanties non bloquantes :

- Gage du véhicule à financer ;
- Souscription d'une police d'assurance tous risque avec avenant de subrogation au profit de la BADR ;

Réserves non bloquantes :

(1) indiquer le comité ayant pris la décision.
 (2) Indiquer la structure ayant émis l'autorisation.
 (3) Indiquer le nom du groupe auquel appartient le client, au sens de l'instruction 74/94 de la banque d'Algérie et indiquer au verso l'engagement total du groupe.
 (4) Lorsque le crédit doit servir à l'importation d'équipement, le montant en dinars est donné à titre indicatif, lors de la réalisation prendre en considération le cours du jour.
 (5) A servir pour les crédits à court terme, à l'exception des crédits de campagne.
 (6) A servir pour les crédits de campagne et les crédits d'investissement seulement, la durée d'amortissement comprend la durée du prêt moins la durée du différé.
 (7) A servir pour les crédits d'investissement.

LE DIRECTEUR
L. OUALI

Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
S. S. : 17, Bd. Colonel Amirouche - ALGER / Tel : 021.64.72.64 à 70/72.88 / 72.72.90 / Téléx : 55078
www.badr-bank.dz

Annexe 12 : Convention de prêts

BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

CONVENTION DE PRET

(ANNEXE N 07 DU MANUEL DE GESTION DES CREDITS / AVRIL 2015)

Entre les soussignés,

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (B.A.D.R), société par actions au capital de cinquante quatre milliards de dinars (DA) ayant son siège social à Alger sis 17, Boulevard Colonel AMIROUCHE, désignée ci-après la Banque, représentée par 54.000.000.000) sise à

D'une part,

Et,

, Adresse :

(Nom, prénom ou raison sociale, adresse ou siège social, nature juridique selon le cas, etc.) désigné (e) ci-après l'emprunteur,

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

OBJET DE LA CONVENTION :

Par la présente convention, la banque accorde à l'emprunteur désigné ci-dessus un prêt aux conditions particulières et générales ci-après définies.

CONDITIONS PARTICULIERES DU PRET

NUMERO DU PRET :	:	TAUX DU PRET	:	%
NATURE DU PRET	:	TAUX DE BASE	:	%
OBJET DU PRET	:	TAUX MARGE	:	%
MONTANT DU PRET	:	TAUX BONIFIE	:	%
DUREE DU PRET	:	TAUX PENALITE	:	%
PERIODICITE	:	TAUX INT RETARD	:	%
DATE 1 ^{er} PAIEMENT DES INTERETS	:	COMMIS. ENGAGEMENT	:	%
DATE 1 ^{er} REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL	:	FRAIS DE DOSSIER HT	:	DA
COMPTE REMBOURS	:	FRAIS DE CAUTIONNEMENT	:	DA

CONDITIONS GENERALES DU PRET**ARTICLE 1 MONTANT DU PRET**

La banque accorde par la présente convention à l'emprunteur un prêt dont le montant figure dans les conditions particulières.

ARTICLE 2 OBJET DU PRET

Conformément à la demande de financement formulée par l'emprunteur, le prêt objet de la présente convention sera destiné au financement du projet indiqué dans les conditions particulières et ce, en application de la structure de financement arrêtée d'un commun accord.

ARTICLE 3 DUREE DU PRET

Le prêt est consenti pour la durée et la période de différé indiqué dans les conditions particulières. Si le prêt, objet de la présente convention, n'a pas enregistré un début de consommation à la date limite indiquée dans les conditions particulières, la présente convention est réputée nulle si la banque n'accepte pas sa prorogation.

ARTICLE 4 TAUX D'INTERET VARIABLE

Le taux d'intérêt applicable aux utilisations du prêt est constitué d'un taux de base révisable périodiquement conformément aux conditions de banque en vigueur majoré de la marge indiquée aux conditions particulières.

Le taux de base indiqué aux conditions particulières ci-dessus est soumis, en conséquence, à une révision périodique.

L'emprunteur sera informé de toute modification du taux de base.

L'emprunteur déclare accepter sans restriction ni réserve toute modification.

ARTICLE 5 TAXES ET COMMISSIONS

Toutes les taxes et commissions liées à la mise en place et l'utilisation du prêt sont à la charge de l'emprunteur ainsi que toutes autres taxes et commissions qui viendraient s'y ajouter en vertu des textes législatifs et réglementaires.

ARTICLE 6 MODALITES D'UTILISATION DU PRET

Le prêt, objet de la présente convention, sera utilisé par le débit du compte de prêt ouvert par la banque auprès de l'agence domiciliataire de l'emprunteur sous le numéro indiqué dans les conditions particulières.

Les utilisations du prêt seront autorisées en fonction des besoins de financement sur présentation de justificatifs dont la validité relève de l'appréciation de la banque et de la signature concomitante de billets à ordre. La preuve de la réalisation du prêt de même que celle des remboursements résultera des écritures passées par la banque.

ARTICLE 7 MODALITES DE REMBOURSEMENT

A la fin de la période d'utilisation qui ne saurait dépasser celle indiquée dans les conditions particulières, les consommations effectives du prêt seront constatées par la banque et un calendrier d'amortissement en principal et intérêts lorsque les conditions particulières prévoient un taux fixe sera établi sur la base de ce constat, matérialisé par des billets à ordre. Ces billets viendront en remplacement de ceux prévus à l'article 6 susvisé.

L'emprunteur s'engage à rembourser le crédit en principal et intérêt par tranches conformément aux échéances fixées au

tableau d'amortissement établi conformément aux conditions particulières de la présente convention.

Toute modification du taux d'intérêt tel qu'arrêté par les conditions particulières entraînera, en conséquence, le réajustement du tableau d'amortissement.

ARTICLE 8 GARANTIES

Pour garantir le paiement en capital, intérêts, frais et commissions du prêt, objet de la présente convention, l'emprunteur s'engage à affecter au profit de la banque les garanties indiquées dans les conditions particulières.

Les frais d'enregistrement et autres liés au recueil des garanties citées ci-dessus sont à la charge exclusive de l'emprunteur. Le détournement, la vente partielle ou totale des biens corporels ou incorporels affectés en garantie au profit de la banque expose l'emprunteur, conformément aux présentes conditions, en plus de l'annulation du crédit, à des poursuites judiciaires.

L'utilisation du prêt est subordonnée au recueil effectif des garanties.

ARTICLE 9 REMBOURSEMENT ANTICIPE

L'emprunteur a la faculté de rembourser partiellement ou intégralement et par anticipation le prêt. Le remboursement partiel sera imputé sur les échéances les plus éloignées.

ARTICLE 10 AUTORISATION DE PRELEVEMENT

L'emprunteur donne autorisation à la banque en vue du prélèvement d'office sur son compte des sommes suffisantes pour le remboursement du montant des échéances en capital et intérêts et de toutes les sommes qui seront devenues exigibles (commissions, frais, taxes...).

ARTICLE 11 CLAUSES RESOLUTOIRES

En cas de non-remboursement des sommes devenues exigibles en capital, intérêts et autres frais et accessoires, la banque se réserve le droit d'exiger le paiement de la totalité de la créance.

La banque peut exiger le remboursement immédiat de la totalité des fonds utilisés, notamment dans les cas suivants :

- a) fausse déclaration de l'emprunteur,
- b) paiement de dépenses n'entrant pas dans le cadre de la réalisation du projet retenu au titre de la présente convention,
- c) détournement de l'objet initial du prêt
- d) non-respect d'un quelconque engagement souscrit par l'emprunteur,
- e) toute modification relative à la situation financière et juridique de l'emprunteur pouvant éventuellement affecter le remboursement du prêt,
- f) vente partielle ou totale des biens corporels et incorporels affectés en garantie au profit de la banque,
- g) non-respect des clauses de la présente convention ; l'emprunteur prendra à sa charge tous les coûts encourus par la banque du fait de l'exigibilité anticipée.

ARTICLE 12 CONTROLE DU PRET

Pour permettre à la banque un contrôle régulier de l'utilisation du prêt, l'emprunteur s'engage à :

- a) fournir tous états et documents que la banque jugera utile d'exiger,
- b) remettre les copies certifiées conformes de ses bilans annuels, documents comptables et annexes et éventuellement du rapport du commissaire aux comptes,
- c) faciliter toutes visites effectuées par les agents de la banque ainsi que l'accès aux locaux et autres installations,
- d) la banque pourra également s'assurer sur place et sur pièces de la conformité des documents fournis.

ARTICLE 13 OBLIGATIONS DE L'EMPRUNTEUR

Sous réserve des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, tant qu'il sera débiteur en vertu de la présente convention, l'emprunteur s'engage à :

- a) ne constituer au profit d'autres créanciers sur ses biens présents ou futurs et jusqu'à remboursement effectif du prêt aucune garantie sûreté ou engagement ayant pour effet de privilégier un autre créancier,
- b) faire tout ce qui est nécessaire pour maintenir et protéger sa capacité juridique et ses moyens de production et/ou de services,
- c) assurer son matériel mobilier et ses biens immobiliers et à maintenir cette assurance et à payer les primes stipulées au contrat ; en cas de sinistre, total ou partiel, avant complète libération de l'emprunteur, la banque exerce sur l'indemnité d'assurance les droits résultant à son profit conformément aux clauses prévues dans l'acte de garantie conclu en application de la présente convention,
- d) confier à la banque l'intégralité du chiffre d'affaires réalisé par le projet financé dès son entrée en production ou en service.

ARTICLE 14 PENALITE DE RETARD

Tout retard dans le paiement des sommes dues par l'emprunteur entraînera, sans mise en demeure et à titre de pénalités, le prélèvement d'un intérêt de retard.

Le taux de pénalité de retard applicable est indiqué aux conditions particulières.

ARTICLE 15 COMMISSION ET FRAIS

L'emprunteur s'engage à payer trimestriellement la commission d'engagement et les frais du dossier figurant aux conditions particulières.

ARTICLE 16 REGLEMENT DE LITIGE

Tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention sera, à défaut de règlement à l'amiable, porté devant les juridictions compétentes.

ARTICLE 17 ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution de la présente convention, les parties font élection de domicile aux adresses respectives indiquées dans la présente convention.

Fait àle.....

LE DEBITEUR (1)

P/LA BANQUE

(1) La signature de l'emprunteur doit être précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Annexe 13 : Accusé de réception de dossier de crédit

BANQUE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
BADR-BANQUE

ACCUSE DE RECEPTION DE DOSSIER DE CREDIT
(INSTRUCTION N° 01/MF/2021/N° 378/13 FEVRIER 2021)

GRUPE REGIONAL D'EXPLOITATION DE	BEJAIA	INDICE 006
AGENCE D'EXPLOITATION LOCALE DE	BEJAIA	INDICE 357

Par le présent document il est établi la réception auprès des guichets de la BADR d'un dossier de demande de crédit déposé par :

- Nom et Prénom du demandeur de crédit et raison sociale
Pour son propre compte
- Nom et Prénom du déposant
Pour le compte d'autrui de Nom et Prénom et raison sociale

NATURE ET MONTANT DU CREDIT SOLLICITE

- FINANCEMENT POUR UN MONTANT DE DA, Reparti en :
 - Exploitation DA
 - Investissement..... .DA
- MONTANT DE L'APPORT PERSONNEL.....DA
- GARANTIES PROPOSEES (estimation de biens hors concession) DA

- DELAI DE TRAITEMENT ET DE REPONSE AU DEMANDEUR DU CREDIT : 30 JOURS OUVRABLES, (APRES VERIFICATION DES DOCUMENTS, ET RETOUR DE L'INFORMATION SUR LA RECEVABILITE DU DOSSIER, DU GROUPE REGIONAL D'EXPLOITATION)

NOTEZ BIEN : ce délai est cependant donné à titre très indicatif en raison de :

- Compléments de dossiers et d'informations que la demande de crédit nécessiterait
- Complexité du projet / dossier, impliquant un traitement plus prolongé.

Les informations sur le niveau de traitement de son dossier sont données au « demandeur du crédit », s'il le désire, en se présentant aux guichets de la BADR et / ou aux chargés de la clientèle, de l'Agence d'Exploitation Locale, de domiciliation.

QUALITE DU RECEPIONNAIRE DE LA DEMANDE ET DU DOSSIER DE CREDITS DE LA CIENTELE :

NOM ET PRENOM :

CACHET ET SIGNATURE

QUALITE :

DATE :

Annexe 14 : Biller à Ordre

بنك الفلاحة والتنمية الريفية
 BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Société Nationale
 Créée par Décret du 13 Mars 1982

Siège Social - ALGER
 17, Bd Colonel Amirouche
 R.C. Alger 001.1640 ب. 00

....., le

A Payer : B.P. D.A. :

à l'ordre de la BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL contre ce billet,

la somme de :

Somme en toutes lettres et en Dirhams Algériens

Valeur reçue :

.....

Souscripteur

.....

Domiciliation

.....

CA 19

Annexe 15 : ordre de virement

بنك الولاية والتنمية الريفية
BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
 Société par actions au capital de trente trois milliards (33.000.000.000) de dinars
 Siège Social : 17, Bd Colonel Amiroucha - ALGER - R.C. N° 0011640B 00

ORDRE DE VIREMENT **أمر تحويل** Série N° 340769
 DONNEUR D'ORDRE _____ الأمر بالسحب _____

NOM ET PRENOMS : : اللقب والاسم :
 Adresse : : العنوان :
 Siège : : المركز :
 Date : : رقم الحساب :
 : تاريخ : N° de compte :

PAR LE DEBIT DE MON COMPTE : برحى بعمليقة سحب حسابي :
 TENIR A LA DISPOSITION وضع تحت تصرف
 VIRER AU COMPTE دفع حساب
 BENEFCIAIRE _____ المستفيد _____

NOM ET PRENOMS : : اللقب والاسم :
 Adresse : : العنوان :
 Siège : : المركز :
 N° de compte : : رقم الحساب :
 MONTANT (en lettres) _____ مبلغ بالهروف _____ :
 (en chiffres) _____ بالأرقام _____

أختام
 VISA du siège exécuteur

أختام
 SIGNATURE du donneur d'ordre

Ref. : AG 47 CT. 18 - Imp. BADR